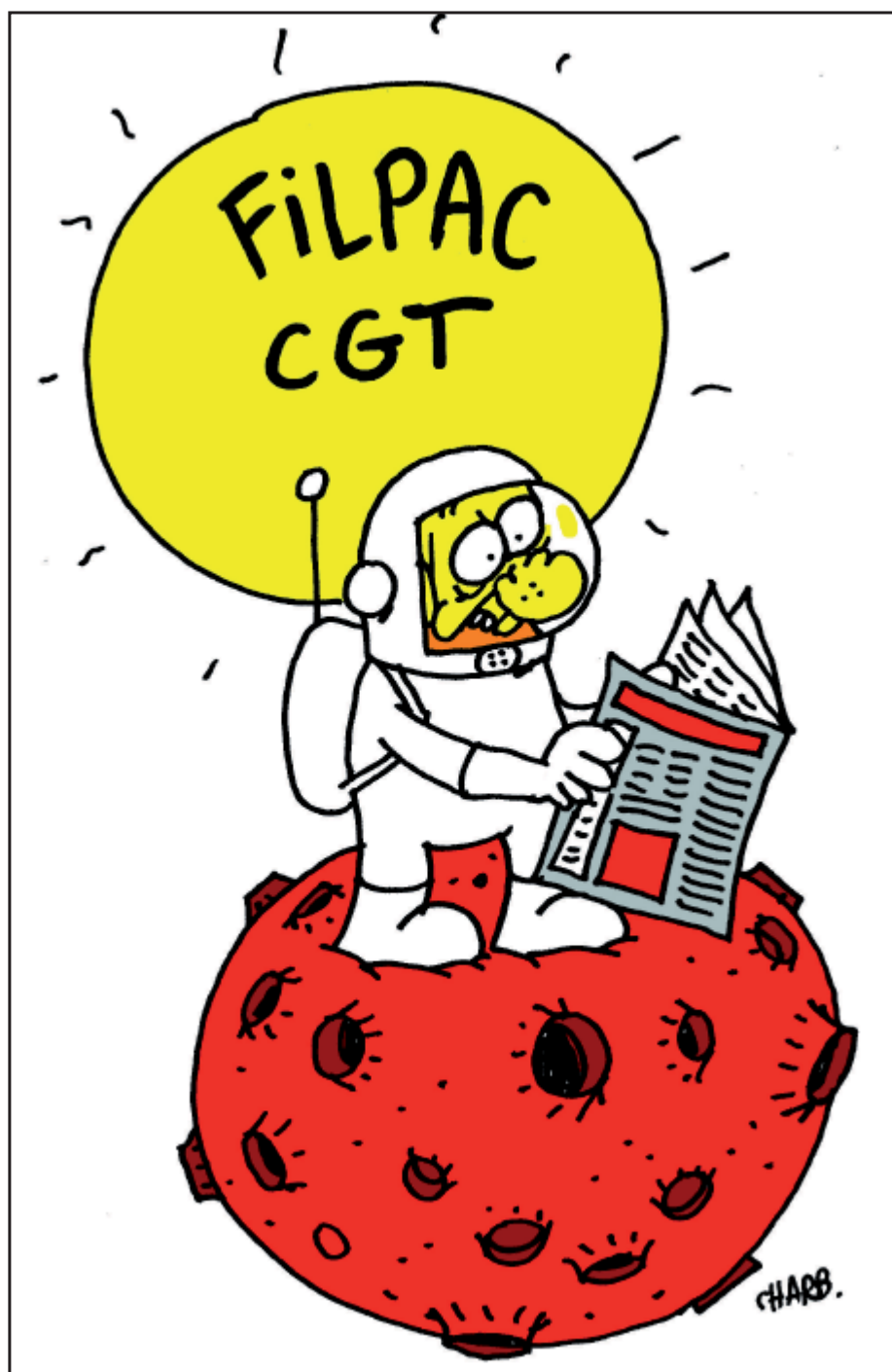


impac

Journal des travailleurs des Industries du Livre,
du Papier et de la Communication CGT

n° 153 - novembre 2011 - prix 1,54 €
commission paritaire 0710S07535



Edito



Les délégués des syndicats de la Filpac CGT arrivent à la Bourse du Travail CGT à point nommé. Ils sont les bienvenus, de grandes décisions sont à prendre pendant le congrès qui se tient pour la

première fois au siège de la Confédération.

Le premier défi ? Une Filpac CGT du papier et du numérique. On nous répète que le papier n'a plus d'avenir, que le numérique va tout balayer. Il nous faut sortir de la masse, sans confondre les exigences de la révolution technologique avec les aventures patronales dans l'univers mondialisé de la concurrence sauvage.

L'autre défi ? Les mesures d'austérité composées sur une seule note, AAA. Le peuple devra-t-il payer la facture ? Avec la CGT, les syndicats de la Fédération sont appelés à construire le front du refus et mettre en échec une austérité prévue pour durer.

Et puis ? En finir avec le dogme mille fois répété, « il n'y a pas d'alternative » à la politique libérale. Le congrès contribuera à élaborer un plan d'urgence sociale et économique, alternatif à la politique de crise d'un système injuste, bafouant la démocratie.

En conséquence, profiler une organisation capable d'étendre son influence, attirer les salariés et assumer les conflits qu'attise le patronat. Une Filpac CGT assez habile pour ouvrir les voies de vraies relations sociales et assumer les confrontations nécessaires.

Une Filpac CGT qui prend le parti de l'avenir !

Marc Peyrade, secrétaire général

Le parti pris de l'avenir



Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une assurance basée sur la solidarité, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat Solidarité vie syndicale.

La solidarité avant tout

Pour couvrir au mieux les syndiqués actifs, retraités ou privés d'emploi, la Macif a bâti une assurance "dommages corporels" agissant en cas d'accident dans le cadre d'un mandat ou d'une mission, d'un stage de formation syndicale ou plus généralement lors de toute participation à la vie de l'organisation.

Solidarité vie syndicale protège aujourd'hui la quasi-totalité des syndiqués, à titre individuel et de façon automatique.

"La solidarité est la clé de voûte du contrat, affirme Pierre Cantin, de la Direction des Partenariats à la Macif. Tout le monde bénéficie des mêmes garanties et nous travaillons sans cesse pour améliorer nos prestations. Depuis sa création, le contrat a permis d'indemniser plusieurs dizaines de décès et de nombreuses infirmités. A chaque fois, nous avons veillé à ne jamais laisser personne démunie, quelle que soit la gravité du sinistre. Dans une société où le statut du bénévole et du militant sont quasi inexistantes, une couverture efficace est une nécessité."

Les grandes lignes du contrat*

Pour vos dommages corporels suite à un accident au cours de la vie syndicale

- **En cas de décès :**
Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

- **En cas d'incapacité permanente :**
Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

- **Aide à l'enfant :**
Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

- **Perte de salaires ou revenus :**
90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

Une assurance responsabilité civile et défense-recours, en plus :

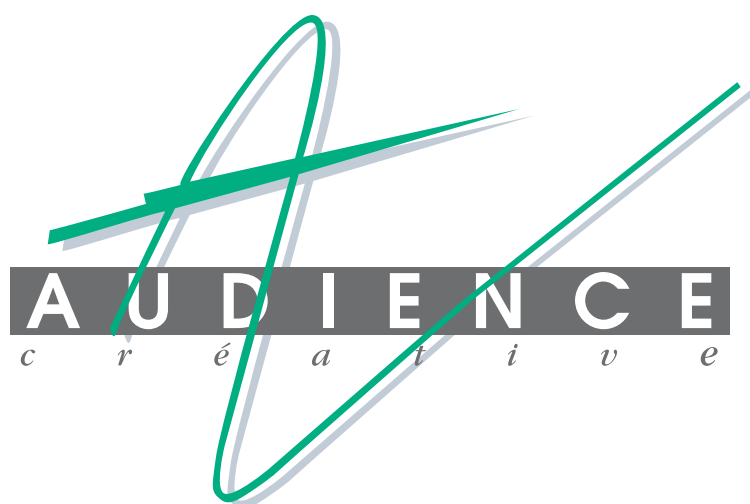
Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération :
tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

Sans oublier l'assistance aux militants

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraites du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007

Vous souhaitez en savoir plus ? partenariat@macif.fr



L'AGENCE ÉVÈNEMENTIELLE

COMMUNICATION
ET PUBLICITÉ

AU SERVICE DE



ET DE SA PRESSE

Projet du programme

LUNDI 14 NOVEMBRE

PREMIERE SEANCE

14 h 00

Ouverture du congrès

Election du Bureau du Congrès

Election de la présidence 1^{re} séance

14 h 30

Adoption de l'ordre du jour du congrès

Vote du règlement du congrès

14 h 45

Election des commissions

- Commission des mandats et votes

Patrick BAURET

- Commission des amendements

au projet fédéral :

Serge AUDONNET

- Commission des statuts :

Pascal LEFEBVRE

- Commission des candidatures :

David DUGUE

15 h 15

Intervention de l'URIF

Pascal JOLY

15 h 50 Pause (20')

16 h 10

RAPPORT D'OUVERTURE

Marc PEYRADE

17 h 10

RAPPORT FINANCIER + Débat

David DUGUÉ

17 h 55

Intervention de la Commission de Contrôle financier

18 h 05

Election de la présidence de la 2e séance

Fin 1^{re} séance

18 h 10

Hommage aux militants disparus

Diaporama musique

18 h 20

Réunion commission des mandats et votes

Réunion commission Projet fédéral

18 h 30

Inauguration de l'espace exposants/associations *Marc PEYRADE*

18 h 45

Inauguration de l'exposition « 140 ans de la Commune de Paris »

19 h 00

Pièce de théâtre sur ce thème - Compagnie L'Art est à Noue

(grande scène du patio)

Soirée libre

MARDI 15 NOVEMBRE

08 h 00

réunion du Bureau du congrès

DEUXIEME SEANCE

08 h 30

Rapport Commission des mandats + vote

Patrick BAURET

09 h 20

DEBAT SUR L'ACTIVITE FEDERALE

Pascal LEFEBVRE

10 h 50 Pause (20')

11 h 10

Poursuite du débat sur l'activité fédérale

11 h 50

Intervention de *Michel MULLER* - ACTIVITÉ INTERNATIONALE

Secrétaire fédéral, président d'UNI Graphique

12 h 15

Election présidence 3^e séance

12 h 30 Déjeuner

TROISIEME SEANCE

14 h 30

Réponses aux questions du débat

Pascal LEFEBVRE

14 h 50

Vote / Quidus à la direction sortante

Président

15 h 10

Continuité syndicale - La FILPAC et les associations (ACAS-AEEILPAC)

Jean-Marc BEAUVAIS - Maurice LECOMTE

15 h 50

Résultat du vote

16 h 00 Pause 20'**16 h 20**Présentation du **PROJET FEDERAL**

« Le parti pris de l'avenir »

16 h 35Introduction 1^{er} thème « **Syndicalisme de transformation sociale** »**16 h 45**Débat + vote 1^{er} thème**18 h 15**

Fin des travaux

18 h 30 - 20 heures -Débat animé par *Jean Gersin* (grande scène du patio)

« L'avenir du papier entre mondialisation et numérique »

Participants : M. Quéré (Copacel), M. Belthé (Veolia environnement), M. Bordes (Sécafi), M. Catté (CPI), M. Vessière (Vertaris), Patrick Bauret (Filpac-Cgt)

Soirée libre

MERCREDI 16 NOVEMBRE**08 h 00**

réunion du Bureau du congrès

Suite

TROISIEME SEANCE

08 h 30Résultat du vote 1^{er}er thèmeIntroduction 2^e thème : « **Papier et numérique** »**08 h 45**Débat + vote du 2^e thème**10 h 10 Pause (20')**

ANTICIPER ET AGIR FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT. Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier, social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT

Les clés pour anticiper

APEX - ISAST

17 bd Poissonnière 75002 Paris

APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.frISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr



10 h 30

Résultat du vote 2e thème

10 h 45

Intervention de *Philip J. JENNINGS*
Secrétaire général de l'UNION NETWORK INTERNATIONAL

11 h 00

Introduction 3^e thème :
« Action revendicative, représentation, méthode de la charte »
Débat + vote 3^e thème

12 h 20

Intervention de *Julien LAUPRETRE*
Président du Secours populaire français (SPF)

12 h 40 Déjeuner

14 h 30

Résultat du vote 3e thème
Intervention de *Bernard THIBAUT*, secrétaire général de la CGT

15 h 30

Introduction 4e thème :
« Organisation, syndicalisation et obligations organisationnelles »

15 h 40

Débat + vote 4e thème

17 h 00 Pause (20')

17 h 20

Résultat du vote 4e thème
Vote global du document + Pause (15')

18 h 00

Résultat du vote global
Election de la 4e présidence - Fin de la 3^e séance

18 h 30 - 20 heures -

Débat animé par Jean Gersin (grande scène du patio)
« L'avènement de la société de l'information : illusion ou réalité ? »
Participants : Patrick Appel-Muller (L'Humanité), Edwy Plenel (Médiapart), Laurent Joffrin (Nouvel Observateur), Jérôme Bureau (M6), Pascal Santoni (NVO).

21 heures

Réunion de la commission des statuts
Réunion de la commission des candidatures au CEN

Soirée libre

JEUDI 17 NOVEMBRE

08 h 00

Réunion du bureau du congrès

QUATRIEME SEANCE

08 h 30

Compte rendu commission des statuts
débat + Vote modification des statuts *Pascal LEFEBVRE*

09 h 30

Résolution d'actualité + débat *Jean GERSIN*

10 h 30 Pause (20')

10 h 50

Une direction fédérale pour mettre en oeuvre
Présentation des candidats au CEN
retenus par la commission des candidatures + débat *David DUGUÉ*

11 h 25

Election du CEN + Commission de contrôle financier

12 h 00

Proclamation des résultats des élections
Election de la 5e présidence

12 h 15 Déjeuner

CINQUIEME SEANCE

14 h 30

Réunion du CEN (présidence par le doyen)
Election du Secrétariat fédéral

15 h 15

Présentation de la direction fédérale *David DUGUÉ*

15 h 45

Salut aux partants *Marc PEYRADE*

16 h 15

Intervention de clôture *Marc PEYRADE*

16 h 45

Clôture du congrès

18 h 00 - 0 h 00

Concert avec *Yvan Le Bolloc'h*
Restauration suivie d'une seconde partie
avec les Sixties Memory (grande scène du patio)



la protection sociale pour
l'audiovisuel, la communication,
la presse et le spectacle

Professionnels de la **presse**, à vos côtés tout au long de la vie

- ▣ Retraite complémentaire
- ▣ Assurance de personnes : prévoyance et santé
- ▣ Action sociale et prévention
- ▣ Médical
- ▣ Services aux professions



_pour +
d'infos :

0 811 65 50 50

Prix d'un appel local

www.audiens.org



Austérité ? C'est le programme du FMI !

Le gouvernement l'applique pour la France !

En fait de traitement de la dette, par sa nouvelle vague d'austérité, le gouvernement applique les directives du Fonds monétaire international. La thèse du gouvernement de la mondialisation libérale est simple : pour garantir et restaurer les profits des industriels et des financiers, la seule politique possible est la baisse systématique du coût du travail. La part de la valeur ajoutée allouée à sa rémunération doit être la plus minime possible.

Les deux mesures phares du dernier plan Fillon, comme d'ailleurs la politique Sarkozy, souscrivent à cette orientation car elles concernent le recul massif de la protection sociale et la baisse des salaires.

Qu'on se console, les quelque 20 000 euros de revenu net mensuel du président Sarkozy, qui s'est augmenté de 140% en octobre 2007, seront gelés à ce niveau. Un sacré sacrifice, non ?

Une nouvelle attaque massive contre les retraites

Les mesures annoncées par Fillon ne peuvent qu'être baptisées « nouvelle réforme des retraites », le mot réforme étant utilisé dans son sens inverse, puisqu'il s'agit d'une contre-réforme libérale.

Il y a un an, la loi Fillon contre le régime solidaire était présentée comme l'instauration d'un équilibre à l'horizon de 2018. Ce mensonge a tenu quelques mois. C'est désormais 2017 la véritable perspective, jusqu'à ce que le FMI, au détour du rebond inéluctable de la crise, exige un âge moyen européen calqué sur la république fédérale d'Allemagne, 67 ans.

Le but est net : il s'agit de libérer les patrons de l'obligation sociale les contraignant à fournir une partie du salaire de remplacement aux salariés délogés de leur obligation de travailler pour avoir un revenu. Le transfert de la cotisation sociale vers le salarié concerné représente un intérêt politique : la retraite solidaire assure une cohérence du salariat, entre générations et entre membres d'une même classe. La volonté du FMI est à l'inverse de mettre en concurrence les salariés entre

eux. Il s'agit donc de les placer dans une situation précaire où ils sont contraints de s'y soumettre.

L'injustice sociale du procédé saute aux yeux : plus le salarié travaille longtemps pour une pension dévaluée, plus le manque à gagner est à sa charge. Si 41,5 annuités étaient nécessaires pour une retraite à taux plein mais déjà en valeur régressive à 62 ans, les aléas du marché du travail montrent une moyenne de départ se situant entre 64 et 65 ans. La nouvelle mesure anti-retraite entraînera mécaniquement une hausse de cette moyenne, à environ 67 ans.

Fillon, au nom de Sarkozy et de la classe qu'il représente, la bourgeoisie, mène l'offensive pour opérer un transfert massif de l'univers social des retraites vers la sphère privée de l'épargne individuelle. Ce sont les retraités qui seront contraints de vivre à crédit jusqu'au bout leur espérance de vie, laquelle n'a jamais été en augmentation. C'est l'espérance de vie en bonne santé qu'il faut prendre comme référence, et elle culmine à 64 ans pour les catégories les plus touchées par la pénibilité du travail.

Le pouvoir ne s'embarrasse pas d'idéologie. Ni Fillon ni Sarkozy ne se sont encombrés d'arguments justifiant le passage d'une dette contractée sur les marchés privés à une attaque en règle contre la retraite solidaire. Au nom de l'affirmation mille fois répétée, il n'y a pas d'autre alternative, ils enfoncent un peu plus le mécanisme social de protection contre la crise. Ils agissent en fonction de leur soumission non à une notion abstraite, les marchés, mais à une politique concrète, celle de l'état major de la mondialisation libérale.

La seule subtilité de la politique d'austérité en cours consiste à attaquer par là où le

gouvernement avait infligé un recul au salariat il y a un an à peine. Le terrain choisi de la retraite comme bataille principale contre le peuple relève de la stratégie : puisque Sarkozy a obtenu un recul en décembre 2010, pourquoi ne pas pousser l'avantage en décembre 2011 ? S'il connaît le même succès, alors il ferait coup double. Il donnerait tous les gages demandés par le FMI et il démontrerait, face aux autres candidats, qu'il est bien le meilleur représentant des intérêts de la grande bourgeoisie. Avril 2012 deviendrait pour lui une perspective radieuse.

Une attaque simultanée contre la santé

Dans la logique du FMI et de son gouvernement en France, le dépeçage de la protection sociale de la Santé représente un objectif majeur. La tactique, seule, change. Les mesures sont prises l'une après l'autre. Succédant à la taxation des contrats de complémentaire santé des Mutuelles, les mesures Fillon visent à « réduire les dépenses de santé ». Franchement, nous n'avons pas intérêt à nous habituer à ce lancinant vocabulaire de soudards libéraux. Pourquoi réduire les dépenses de santé ? Parce que les besoins réduisent ? Non, ils augmentent, tant par la vieillissement de la population que par le niveau général de santé atteint dans le pays, auquel les salariés sont à bon droit attachés. Mais non, les comptables du FMI extirpent listes après listes des médicaments et des actes médicaux du cadre social de remboursement. Au nom de l'objectif de ramener « la progression des dépenses de l'assurance maladie à 2,5% au lieu de 2,

8% ». Pourquoi 0,3% ? Quelle science libérale d'initiés triomphants a-t-elle déterminé ce chiffre magique de 0,3% ? Soit paraît-il, 700 millions d'euros... Le but est limpide : creuser comme une taupe des galeries destructrices sous le fondement de la protection sociale. Dans la même logique que celle appliquée aux retraites. Qu'importe à ces gens-là que de manière concomitante Médecins du Monde, ATD Quart-Monde, le Secours populaire et le Secours catholique annoncent un « krach sanitaire » imminent, lié au développement de la pauvreté en France et au recul de l'accès aux soins.

Qu'importe si des renoncements aux soins sont pratiqués parmi des couches sociales en volume grandissant, du fait de la réduction de la protection sociale, du recul du pouvoir d'achat et de la précarité du travail.

Des salaires sociaux alignés sur le PIB

L'aveu antisocial, sans phare, concerne l'un des scandales majeurs des mesures Fillon. Un certain nombre de prestations sociales ne régresseront plus selon l'inflation mais selon le PIB. S'il on comprend bien, les bénéficiaires de ces prestations devront de l'argent à leurs caisses sociales en cas de PIB négatif, comme l'avenir immédiat l'annonce !

Fillon présente ce chef d'œuvre de cynisme libéral comme une mesure « à titre exceptionnel », prenant soin, pour des raisons fort claires d'impact sur l'opinion, d'en protéger le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation adulte handicapé ou le minimum vieillesse. Comme on le croit. Une brèche est ouverte. Si le moindre minimum social, fondé sur la solidarité de la collectivité nationale, repose désormais sur les résultats d'une économie en crise, c'est que cette économie va dévorer ce minimum social et le traiter avec autant d'équité et de droiture morale que le reste de ses pratiques de marchés.

La mutation de minima sociaux en données liées à l'incompétence économique des marchés dit à elle seule l'objectif véritable de toutes les opérations en cours : c'est la réduction de la question sociale dans son ensemble à une quantité négligeable. ■ *Jean Gersin*



Les nouvelles hausses d'impôts pèseront à 86% sur les ménages

Le « plan d'équilibre des finances publiques », présenté lundi 7 novembre par François Fillon, prévoit 7,9 milliards d'euros de hausses d'impôts supplémentaires en 2013, dont 5 milliards pèseront sur les ménages de façon directe et 6,8 milliards au total, en intégrant l'effet indirect sur les consommateurs du relèvement des taux réduits de TVA.

La mesure qui rapporte le plus, est le gel en 2012 et 2013 du barème de l'impôt sur le revenu (IR), et partant de celui de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et des donations et successions. Ce gel « rapportera » 3,4 milliards d'euros. Le barème applicable aux revenus des années 2011 et 2012 sera identique à celui des revenus de l'année 2010. En conséquence, les foyers fiscaux dont les revenus augmentent, seront pour une

partie d'entre eux imposés davantage (dans la tranche supérieure).

Le relèvement de la TVA à taux réduit de 5,5 % à 7 % sur tous les produits, à l'exception des seuls produits de première nécessité (produits alimentaires, abonnements au gaz et à l'électricité ainsi qu'à des réseaux de fournitures d'énergie, équipements et services à destination des personnes handicapées), rapportera 1,8 milliard en année pleine. Le nouveau taux de 7 % s'appliquera au secteur de l'hôtellerie-restauration mais aussi à la restauration rapide, aux livres, biens culturels, transports, etc. Les augmentations de TVA pèsent in fine sur les consommateurs.

Les mesures de réduction des niches, dont le rendement sera de 1 milliard en 2013, concerneront aussi, pour l'essen-

tiel, les ménages avec en particulier le « coup de rabot » supplémentaire, la suppression en 2013 du dispositif Scellier sur les investissements locatifs, le recetragage du prêt à taux zéro sur le neuf et une diminution du crédit d'impôt développement durable.

Au nom de la réduction des écarts de taux d'imposition entre les revenus du travail et ceux du capital, le prélèvement forfaitaire libérateur sur les dividendes et les intérêts, mis en place en 2004 par la droite, est relevé de 19 % à 24 %. Matignon affirme que, pour les personnes les plus aisées, imposées jusque dans la dernière tranche du barème, les dividendes supporteront désormais le même niveau d'imposition, quelle que soit l'option choisie par le contribuable (prélèvement libérateur ou taxation au barème de l'impôt sur le

revenu). Sauf à se rappeler que le taux moyen d'imposition des contribuables ordinaires est de 41 % !

Le montant de l'impôt sur les sociétés, qui est dû au titre de 2011 et de 2012 par les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, sera majoré de 5 %. En comparaison aux mesures pesant sur les ménages, le rendement de la mesure est estimé à 1,1 milliard soit 14 % seulement du total des nouvelles hausses d'impôt prévues dans le deuxième plan Fillon pour 2011. La Cour de comptes rappelait il y a peu que les très grandes entreprises étaient assujetties à un impôt sur les sociétés avoisinant 11% contre 33% pour les autres entreprises. Et certaines, comme Total ou Danone, n'en payaient pas du tout. ■ J. G.



Passion 2011

Renforcez
votre **visibilité**

www.presstalis.fr





La dette ? Ce n'est pas la nôtre !

La croissance se déplace

La captation de la croissance s'effectue par les pays émergents comme l'Inde ou la Chine, employant une main d'œuvre sous payée et sans droits. Ces pays, s'ils ouvrent leurs territoires aux investisseurs étrangers, ils ne leur abandonnent qu'une petite part de leurs activités.

Conséquence ? La réduction des volumes de productions industrielles des Etats nord-américains et européens dont les entreprises choisissent au nom du profit de délocaliser leur production vers les prix les plus bas, mais qui peinent, dans ces conditions, à maintenir une croissance intérieure dans leurs différents Etats sinon supérieure, au moins identique à ce qu'elle était.

La restriction de ces marchés agit négativement sur les politiques de modernisation industrielle des entreprises soumises à l'obligation du versement des dividendes exigés par les actionnaires. Et cela vient encore compliquer l'obtention d'une croissance espérée.

Au nom d'une recherche de compétitivité dans le cadre de la globalisation mondiale de l'économie, pour soi-disant, résister aux industriels qui ne sont pas soumis à des « charges » inappropriées, le patronat et la finances somment et soumettent les états pour que là où elles existent, les édulcorer, voire en être exonérés et font pression sur l'emploi et sur les salaires.

Conséquence : amoindrissement de la demande de consommation intérieure des pays avec, comme corollaire, une nouvelle baisse de production industrielle et de nouveau une réduction d'emploi et de salaires et encore un manque à gagner pour les caisses des Etats.

Jamais on ne parle d'augmenter les salaires

Quand les dirigeants, les élus sont issus ou au service du grand capital, rien n'est de trop pour essayer de relancer la machine industrielle, même si cadeaux fiscaux après cadeaux fiscaux, l'économie s'écroule et le marasme s'installe. On ne doit aider, nous disent-ils, que les entreprises qui, elles seules, permettront



d'agripper une croissance salvatrice capable de relancer l'économie.

Jamais dans leurs discours n'est abordée la relance de l'économie par une augmentation de la consommation des ménages. Car ce que l'on donnerait en salaire réduirait la part des actionnaires qui en demandent toujours plus. En France, on constate ainsi que les dividendes nets représentent aujourd'hui près de 13% de la masse salariale, contre 4% au début des années 1980. Si l'on rétablit cette proportion, par exemple en plafonnant les dividendes, on relance la croissance. Il s'agit d'un choix purement politique qui n'impacterait en rien la compétitivité des entreprises. C'est à un véritable réquisitoire à l'encontre des

politiques d'austérité que se livre la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) dans son rapport 2011 qui vient d'être publié, intitulé « L'enjeu des politi-

ques publiques d'après-crise dans l'économie mondiale ». L'organisme international indique « que passer d'une politique de relance à la rigueur budgétaire irait à l'encontre du but recherché, en particulier dans les pays les plus développés qui ont été durement touchés par la crise financière ».

La dette a été engendrée par les cadeaux fiscaux

Le chômage, les bas salaires, les exonérations fiscales faites aux entreprises et aux grandes fortunes, les niches fiscales de tous genres, privent les Etats des ressources suffisantes pour assurer à leurs peuples ce qu'un Etat leur doit. Travail, logement, santé, transports, retraite, éducation, etc.

Un Etat ne fonctionne bien que si des fonctionnaires en nombre suffisant assurent correctement les tâches qui incombent aux différents services publics. Devant son manque de ressources, l'Etat est obligé d'emprunter pour assurer les tâches qui lui incombent, il émet des obligations que lui achètent les banques ou les investisseurs institutionnels (zinzins).

Les Etats se sont contraints à emprunter sur les marchés privés

Nous y voici, la dette, c'est l'ensemble des emprunts, obligations et autres produits qu'un Etat se doit de rembourser selon des calendriers prévisionnels et qui sont soumis à des taux d'intérêts qui sont soit fixes ou variables. Aujourd'hui, le montant des seuls intérêts annuels de la dette française approche les 50 milliards d'euros, équivalant au budget de l'éducation nationale.

Coopérative d'insertion FABRICATION - LOCATION - INSTALLATION

MOBILIER & STANDS
EN CARTON RECYCLE

www.assistance-event.org

Livraison et installation sur toute la France



Et le processus en cours, c'est rendre une dette privée en une dette publique, c'est-à-dire faire supporter à la collectivité du peuple le montant des sommes levées dans le secteur financier privé. Il ne s'agit nullement d'une dette publique due à l'augmentation des dépenses, mais de la mise à la charge du public la dette privée, en sus des dépenses de l'Etat.

Les taux d'intérêts variables sont soumis à l'appréciation du « marché » et selon la confiance ou la crainte que lui inspire un Etat, le marché peut modifier ses taux d'intérêts en plus ou en moins, selon les risques que fait prendre aux investisseurs un Etat imprévoyant ou menant une politique au dessus des ses moyens. Le marché oblige également l'Etat imprévoyant à contracter une assurance dont le prix est d'autant plus élevé que les risques que fait prendre l'emprunteur aux prêteurs sont jugés, toujours par le marché, inquiétants.

Bons élèves

Les agences de notation, dont l'origine remonte à l'après crise de 1929, censées réguler le marché financier qui les a mis en place, scrutent le comportement des Etats et leur attribuent des notes qui ont

un impact direct sur la hauteur des taux d'intérêts.

Un pays endetté qui continue d'avoir une politique sociale basée sur un bon fonctionnement des services publics se verra crédité d'un mauvais résultat, d'autant que ce secteur est l'objet des convoitises du marché privé qui y voit là une source d'enrichissement, même si cela doit passer par la mise en place d'inégalité contraires aux principes républicains.

Devant ce dictat du marché, les Etats choisissent des politiques d'austérité qui ne reposent que sur les salariés, le monde du travail, épargnant autant que faire se peut les grandes entreprises, les banques, les organismes financiers et les tenants du capital

La crise, une calamité ?

Non, une aubaine... pour certains

Si la crise est une calamité pour les peuples, elle est une aubaine pour ceux qui voulaient en finir avec le principe d'Etat solidaire au service de ses concitoyens. Ils y voient là une opportunité d'en finir avec ce que les luttes ouvrières avaient arraché au capital après bien des combats et des sacrifices.

On se demande même si, comme notre Président qui dépensa sans compter (avion présidentiel, augmentation de salaire, bouclier fiscal, exonérations en tout genre), on se demande si cela n'avait pas d'autre but que de creuser un déficit qui permettrait ensuite d'imposer une austérité servant d'alibi à la confiscation des droits acquis, santé, éducation, travail, justice, retraites, services publics...

Et si on spéculait ?

Les gestionnaires de capitaux qui n'œuvrent que pour accroître le rendement des biens qui leurs sont confiés, voyant le secteur productif en grande difficulté, pour éviter une stagnation, voire une érosion des capitaux dont ils ont la charge, se tournent vers des mécanismes spéculatifs afin de répondre aux énormes appétits de leurs goinfres d'actionnaires. Les financiers cherchent à faire de l'argent avec de l'argent, sans avoir recours à un appareil productif industriel qui lui seul est créateur de richesse.

La logique est toujours la même : par l'abaissement des notes des dettes souveraines, sur la base de critères obscurs, les agences de notation, les Warren Buffet et les Marc Ladreit de Lacharrière, enrichissent les responsables de la crise, les banques et les spéculateurs. Les peuples, eux, doivent payer l'addition souffrant toujours plus de l'augmentation du coût de la vie et de la hausse du chômage. »

Les banques dans le cadre européen peuvent emprunter auprès de la banque centrale européenne (BCE) à des taux très bas (1%), ce qui leur permet ensuite de pouvoir prêter aux Etats à des taux bien plus élevés. Tout bénéf !

En revanche un Etat n'a pas le droit d'emprunter à la BCE.

L'endettement des Etats devient vite pour les spéculateurs un terrain de manœuvre où « traders » ou autres virtuoses de la finance lancent des opérations de déstabilisation pour faire varier les taux d'intérêts et réaliser par des mouvements financiers multiples des plus values juteuses. Le marché spéculé et attaque les Etats sans se soucier des conséquences sociales dans le seul but de s'enrichir et peu de partis politiques ne s'opposent à cette dictature des marchés, pas un Etat (sauf l'Islande) qui remette en cause cette situation, qui s'insurge contre ce monde inégalitaire que le capital tente de nous imposer

La crise de la dette démontre la soumission des Etats à la finance : c'est fondamentalement une crise de la démocratie. Notre syndicalisme doit affronter un système en crise.

Si le capital reste le capital, ceux qui le détiennent ont changé. Fini le paritarisme, le paternalisme, le patriotisme, le protectionnisme, aujourd'hui, c'est globalisation, externalisation, délocalisation, réduction, compression, récession.

L'industrie n'est plus la propriété de grandes familles mais des banquiers, des fonds de pension, d'investisseurs qui sont représentés par des hommes dont le rôle essentiel est de faire du chiffre et de cracher du dividende et les paramètres sociaux constituent les leviers de leurs réussites, les conséquences sur les pays et leurs peuples n'étant considérés que comme dommages collatéraux inévitables.

Les sièges sociaux des grandes entreprises sont souvent très éloignés et dans des Etats autres que là où se situent les lieux de production, répartis dans plusieurs pays avec des conditions de travail, de droits et de salaires différents.

La frénésie du profit a mis le monde en ébullition et les appétits toujours plus grands ont déréglé la machine économique mondiale qui est aujourd'hui en crise et les pertes financières abyssales plongent les Etats dans les pires difficultés.

Le poids de la finance sur les Etats influe fortement sur les méthodes de gouvernance et sur les politiques de ceux qui sont aux « manettes », mais aussi sur les discours de ceux qui aimeraient conduire les destinées de leur pays, et leurs motivations sont souvent différentes.

Dans ces conditions, « ces nouvelles » conditions, notre syndicalisme est-il encore adapté, en mesure de défendre au mieux les intérêts de salariés, de retraités à qui l'on demande de payer les pots cassés d'une crise économique dont ils ne sont en rien responsables, mais dont-ils sont les victimes.

Si le travail syndical doit se situer au plus près des salariés, l'internationalisation de l'économie demande qu'il y ait une convergence d'idée, que des liens des contacts se tissent avec les salariés des autres Etats, confrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes patrons.

Il faudra que malgré les différences, de points de vue, d'organisation, de langues et de coutumes, des solidarités voient le jour et s'instaurent par-delà les frontières. Allez, lâchons le mot, créer une unité syndicale internationale, seule capable en s'appuyant sur des syndicats forts et déterminés de redresser une situation qui ne s'annonce pas des plus radieuses pour les peuples de la planète. ■

Jean-Pierre Ghiotto

CONSEIL | EXPERTISE | ASSISTANCE | PRÉVENTION | FORMATION

→ Diagnostic social et stratégique
→ Conseil face aux changements permanents
→ Qualité de vie au travail
→ Santé au travail, risques psychosociaux

Nous vous invitons à venir sur le Stand SECAFI

15 novembre
Jeu-concours pour les Congressistes

16 novembre
Buffet-Goûter

Evénements thématiques tous les jours...

contact@secafi.com
Tél. 01 53 62 24 40

www.secafi.com

SECAFI, une marque de ALPHA

sen

Presse Quotidienne

**Création
Prépresse
Impression
Façonnage**

35, rue Victor-Hugo 93500 Pantin

Tél: 01 48 10 86 75 / Fax: 01 48 10 86 79

e-mail: richard.pasquet@free.fr

pao@senpq.fr

Contact:
Richard Pasquet
06 75 47 92 24



Octobre noir à Paris

Coincés entre les attentats de l'extrême droite (OAS), armée par les colons français d'Alger, et l'appareil policier parisien dirigé par l'ancien collaborateur de Vichy devenu préfet du général De Gaulle, Maurice Papon, les Algériens de France se sont fait massacrer le 17 octobre 1961 dans les rues de Paris. Par centaines. Ce massacre n'a jamais été reconnu officiellement.

Le 17 octobre 2011, lors de la manifestation commémorant la journée noire de 1961, la CGT défilait avec tous ceux qui portaient l'effigie des martyrs d'une sauvage répression. De nombreuses personnalités du monde politique, syndical et associatif étaient venues le matin se recueillir au pont Saint-Michel, où avait été apposée en 2001, 40 ans après, par la mairie de Paris, une plaque en mémoire des victimes de la répression, pour nombre d'entre elles jetées à la Seine après avoir été rouées de coup et torturées par la police. Combien d'Algériens ont donné leur vie pour libérer la France ? Combien d'entre eux ont donné toute leur énergie en participant à la sueur de leur front à la reconstruction d'un pays ravagé par la guerre ? Même la mémoire de cette période sombre de notre histoire est un combat. Cet « événement » intervenait alors que les partisans de l'Algérie française, attisés par les agissements de l'Organisation Armée Secrète (OAS, extrême droite), avaient essuyé un grave échec avec le référendum du 8 janvier 1961 qui avait permis, par un vote positif des Français, l'autodétermination des populations algériennes.

Piqûre d'histoire

Maurice Papon, alors préfet de police, grand ordonnateur de la lutte contre les Français musulmans d'Algérie (FMA), tous considérés comme des terroristes

en puissance, avait organisé ce qui est reconnu aujourd'hui comme la plus grande répression sanglante contre une manifestation populaire à Paris depuis la Commune de 1871.

Le nombre de morts à cette manifestation pacifiste appelée par le Front National de Libération contre le couvre-feu imposé aux « FMA », pour cause de nombreuses disparitions, ne sera jamais connu. Il est évalué à plusieurs centaines, sans compter les milliers de blessés dont beaucoup ne se remettront pas de leurs blessures. Parmi les prisonniers, nombre de ceux qui seront renvoyés dans des camps de prisonniers en Algérie ne survivront pas.

Fin de l'omerta

Depuis quelques années, alors qu'une longue omerta a été organisée pour nier ou minimiser cette tuerie, dans le cadre d'une guerre d'Algérie réduite à l'état d'« événements », les bouches se sont ouvertes petit à petit.

Celles et ceux qui, notamment à la Ligue des droits de l'homme, au Mrap et dans de nombreuses associations, notamment « Au nom de la mémoire », avec Mustapha Harzoune, Samia Messaoudi et Mehdi Lallaoui, avaient insisté pour que l'histoire, la vraie, soit enfin remontée du puits de la honte, ont enfin eu gain de cause, 50 ans après.

Le bal de l'acharnement

Gilles Manceron et Henri Pouillot rappellent les faits historiques dans un petit livre très instructif paru aux Petits matins « Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque ». Il décrypte les rouages de l'appareil d'Etat utilisé pour essayer d'étouffer par tous les moyens possibles, dont les plus barbares, le mouvement d'émancipation algérien. On y apprend entre autres le déchainement de tortures et d'exécutions sommaires, exercées sans complexe par une police sûre de son permis de tuer, sûre d'être couverte par la hiérarchie, quelles que soient les exactions commises.

Je rafle, tu rafles, il rafle

Comble de cynisme, des bus de la RATP ont été réquisitionnés par la police pour déplacer les manifestants du palais des sports au parc des expositions de la porte de Versailles. A se demander si un policier qui, avait 20 ans lors de la rafle du Vel' d'Hiv n'aurait pas été, 20 ans plus tard, réquisitionné pour cette honteuse besogne. Pour ce cas de figure, on peut attendre longtemps les excuses de l'Etat français.

Un 8 mai peut en cacher un autre

Contrairement à ce qu'on croit communément, la guerre d'Algérie a commencé bien avant 1954, lors d'une répression féroce (500 morts) contre une manifestation des premiers partisans de l'autonomie algé-

rienne à Sétif, avec le PPA, Parti populaire algérien, un certain 8 mai 1945, pendant que la France fêtait la libération de la France du joug nazi.

La CGT, contre les guerres coloniales, avec les travailleurs immigrés

Une fois l'euphorie de la victoire passée, la CGT a vite été appelée à prendre partie contre les guerres coloniales, que ce soit au Vietnam ou dans tous les territoires où les mouvements de résistance et d'émancipation se répandaient irrémédiablement.

Dans ce contexte, les immigrés algériens formaient à l'époque le gros des contingents d'une immigration qui s'intégrait dans le développement de la société industrielle d'après guerre. Nombre d'entre eux ont fréquenté la CGT et ont participé, comme il se doit et avec un grand courage au mouvement social de l'époque tout en luttant pour l'indépendance de leur pays. Ils n'ont eu ni le statut glorieux de résistants ni les honneurs de la patrie, colonialisme oblige.

Les droits de l'homme au placard

Bien sûr, le racisme ambiant, cultivé pour diviser, faisait ses ravages dans toute la société, sur un fond d'ambiance sécuritaire. Tous les coups auront été permis sous la IVe comme sous la Ve république, entre 1954 et 1962, pour essayer de freiner le cours de l'histoire, en permettant à l'armée et à la police d'utiliser les mêmes méthodes que les occupants d'hier. De nombreux gradés et témoins de l'époque en ont même été fiers !

L'extrême droite aime les « 21 avril »

L'extrême droite a joué un rôle d'aiguillon, prêtant main forte aux opérations de « nettoyage », appuyant ce fameux putsch du 21 avril 1961, avec les généraux félons Zeller, Jouhaud, Salan et Challe avant de se défou-



ler par des attentats meurtriers, essentiellement en région parisienne. Elle fit tout, partout où elle pouvait s'infiltrer dans l'appareil d'Etat, pour faire échouer toute négociation de paix pendant le conflit. Le 8 septembre 1961, à Pont-sur-Seine, dans l'Aube, un attentat avait été fomenté contre la DS conduisant le général de Gaulle, considéré comme traître par l'OAS.

L'OAS et le feu d'artifice tragique
Début 1962, la France, et notamment la région parisienne, a été touchée par une véritable folie meurtrière : plus de 180 plasticages en janvier et février, et, en point d'orgue, la "nuit bleue" du 17 janvier, où 18 attentats secouèrent Paris. Le 7 février, l'appartement d'André Malraux fut visé. Delphine Renard, petite fille de quatre ans, fut blessée. Le choc produit par cet événement polarisa la colère de l'opinion - de gauche surtout - accumulée au fil des agressions, depuis le plasticage de la gare d'Orsay, le 22 janvier (12 blessés et 1 mort) jusqu'aux attentats contre Jean-Paul Sartre, le siège du PCF ainsi que le journal *France Observateur*. Le 31 mars 1961, le maire d'Evian sera tué à son domicile par une bombe posée par l'OAS.

Et le FLN ?

Bien sûr, le FLN ne resta pas l'arme au pied dans sa lutte pour l'indépendance. De nombreux commissaires et policiers seront tués, essentiellement dans la foulée de la lutte armée, en Algérie.

Le prix de la riposte

Le 8 février 1962, une puissante manifestation, appelée par la CGT, la CFTC, la FEN, l'UNEF, le PCF et le PSU finit tragiquement. 9 manifestants, tous de la CGT, dont 8 membres du PCF, sont assassinés au métro Charonne, victimes de la police de Papon, couvert par Roger Frey, alors ministre de l'Intérieur. Parmi eux, le plus jeune, Daniel Féry, apprenti dans la presse, a 16 ans. Suzanne Martorell, employée à l'Humanité, a 36 ans. Raymond Wintgens, typographe, a 44 ans.

Le 14 février, lors des obsèques, une manifestation monstre se dirige vers le Père La Chaise. Comme le 17 octobre 1961, le pouvoir est mis en demeure d'accélérer le processus de paix, au prix du sang mêlé de deux peuples.

La fin du cauchemar

Le 8 mars 1962, les accords d'Evian sont signés. Un référendum métropolitain organisé le 8 avril suivant conforte ces accords par 90% de oui. Le bilan est lourd. Plus d'un million de morts algériens selon le FLN, des milliers de soldats français et harkis de l'autre, les civils ayant aussi payé un prix fort dans cette salle de guerre. Les blessures morales ne pourront pas se

refermer. La tragédie de l'exode des « pieds noirs » marquera l'échec d'une stratégie d'humiliation d'un peuple bien suffisante à expliquer la suite chaotique des rapports franco-algériens.

Le combat contre le racisme et l'extrême droite continue aujourd'hui

Il aura fallu 50 ans pour que les souvenirs du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962 commencent à se rejoindre. Les archives qui s'ouvrent (pour celles qui n'ont pas été détruites) peuvent contribuer à expliquer le décalage entre les deux mémoires, l'algérienne et la française. Il suffit d'écouter la conclusion des commentaires des actualités télévisées de l'époque sur les obsèques du 14 février 1962 pour se convaincre de la permanence du cynisme étatique : « *Les Français veulent la paix intérieure* »... ▀

Yvon Huet

La pluie pleurait sur eux Poème d'Abdelkader Djemai

C'était un mardi 17 octobre
En fin d'après-midi
A l'heure des feuilles mortes,
Et le cœur en automne
Ils entrèrent dans la ville
Par Pantin, Nanterre, Puteaux
et d'ailleurs

La tour Eiffel montrait ses jambes
Le fleuve ses veines vertes et bleues
La ville ses grands magasins,
ses beaux immeubles
ses fenêtres aveugles, ses balcons muets
ses néons, ses kiosques, ses affiches
« Monsavon », « Palmolive »,
« Quinquina »,
« Suze », « Les Sept Mercenaires »,
« Colgate »,
« Un Taxi pour Tobrouk », Spartacus »
et « les piles Wonder »

Ils étaient venus de Colombes, de
Levallois-Perret,
De Gennevilliers, de la Goutte-d'Or
Les mains nues, le pas confiant,
Les feux, les enseignes clignotaient
à l'Opéra,
A la Concorde
Place de l'Etoile, sur les Champs-
Elysées
Sur les Grands Boulevards,
à Bonne-Nouvelle
Au Grand Rex

Ils marchaient, ils avançaient
Sur le boulevard Saint-Germain
Sur la place de la République
Et quand le fleuve ouvra ses bras
Ils entrèrent dans une autre nuit
La ratonnade en uniforme,
en gabardine

La chasse au faciès en képi,
Les menottes, les coups de crosse
De bâtons sur les crânes, les côtes,
le dos
Le sifflet, le pistolet et l'insulte à
la bouche

Ils marchaient, ils avançaient
Bravant le couvre-feu et la haine
Des bébés dans les poussettes,
Des enfants accrochés à leurs mères
Certains portaient du henné sur
les mains
Comme si elles se rendaient à
un mariage

Ils marchaient, ils avançaient
Arrêtés dans les bus, dans les gares
A la sortie du métro
Les hommes mains en l'air
Sur la tête, derrière la nuque

Les fourgons, les cars de police
aux vitres grillagées
Dans la lumière des réverbères,
des néons,
Les corps étendus sur le pavé jaune,
Effondrés sur les trottoirs mouillés
Sous le ciel vert-de-gris

La pluie pleurait sur eux
Quand le fleuve changera de couleur
Ils entrèrent dans une autre nuit
Celle des cris, des chants
Noyés dans le canal Saint-Martin
Et ailleurs

Ils avaient traversé
Les ponts de Neuilly, de Courbevoie,
de Levallois
Où passent les 2 CV, les DS,
les Panhard,
Les Simca 100, les Dauphine, les Ami 6

Apollinaire chanta celui
de Mirabeau
Où coule la Seine
Quand viendra la nuit
et sonnera l'heure
Alors du pont Saint-Michel
Les corps tremblants et humiliés
Seront jetés comme une pierre
Au fond d'un puits

Juillet 2011

Extrait du livre *17 octobre 1961,
17 écrivains se souviennent.*
Edition *Au nom de la Mémoire*

AFIR LE CENTRE DE
FORMATION POUR
L'IMPRESSION

PRESSE ROTATIVE OFFSET
MACHINE FEUILLE OFFSET

PRESSE NUMERIQUE

PREPRESSE
INFORMATIQUE

INGENIERIE
CONSEIL EN FINANCEMENT

FORMATIONS QUALIFIANTES
CQP d'imprimeur sur rotative
CQP de conducteur sur rotative

COMMUNICATION

ASSOCIATION DE FORMATION DES IMPRIMEURS ROTATIVISTES
35, rue Victor Hugo 93500 Pantin
Tél : 01 48 10 11 66 Fax : 01 48 10 11 65 Messagerie : afir@afir.net



Le spectacle de la soirée

La commune de Paris... Une part de l'histoire de France diluée avec le temps...



Cette pièce conte la commune de Paris ; son combat, ses espoirs et ses rêves. Un aïeul tente de mettre en lumière ce soulèvement populaire pour sa descendance. Les effets sonores et la projection d'images d'époque redonnent vie, un court instant, à ce mouvement citoyen emprunt de liberté. A ne pas manquer.

Ce soir à 19 heures - Grande scène du patio

L'expertise juridique à la portée de tous

Pas facile pour un éditeur indépendant de pénétrer dans le champ du juridique, largement encadré par de grosses structures éditoriales, qui en limitent l'accessibilité. Voici pourtant le choix des **Editions des Citoyens**. Une maison qui souhaite accroître le lectorat de ce type de publications, habituellement réservées aux spécialistes, laissant le simple citoyen sur le bord de la route du savoir.

Militants syndicalistes, nous reconnaissons dans le droit une arme qu'il faut pouvoir utiliser. Maîtriser ces règles passe par une compréhension immédiate en usant d'un langage clair et accessible à tous. Toutefois, pour les Editions des citoyens, la clarté n'abandonne en rien à la rigueur de l'information.

La collection "Vous avez le droit" publie déjà douze premiers ouvrages selon trois thématiques : les droits dans l'entreprise, dans la société civile et vis-à-vis de la collectivité nationale, dans lesquels chacun puisera des réponses précises à des questions qui disloquent chaque thème abordé. Fiches techniques, organismes à qui s'adresser pour approfondir l'information, modèles de courrier... dans chaque ouvrage est fournie une somme de renseignements pour guider au mieux les citoyens dans leurs démarches.

Le savoir est un droit, mon droit est de savoir !

OURS Responsable de la publication : Michel Muller - bureau de congrès - Rédaction : Responsable Jean Gersin - Jean-Pierre Ghiotto, Yvon Huet, Hugues Josco, Chrystelle Mahieu, Richard Wilf - Maquette : Coralie Druelle, Bruno Lanteri, Aïdat Ounissa - Révision correction : Michèle Marquis, Philippe Zirn, Catherine Heytzmann - crédit photos : Jean-Michel Hiblot, Daniel Hommeau, Daniel Decreus - Imprimerie spéciale

Bon anniversaire

Pêle-mêle 14 références marquant le 14 novembre.

- 1650** Naissance de Guillaume III en Angleterre
- 1719** Naissance de Léopold Mozart, père d'Amadeus
- 1805** Napoléon entre dans Vienne
- 1840** Naissance de Claude Monet
- 1888** Inauguration de l'Institut Pasteur
- 1896** Convention de La Haye relative à la procédure civile en droit international
- 1910** Le pilote Eugène Ely effectue le premier décollage depuis un bateau
- 1932** Naissance d'Annie Fratellini, grande dame du cirque
- 1971** Mariner 9 en orbite
- 1985** En Colombie, le volcan Nevado del Ruiz provoque une coulée de boue qui engloutit la ville d'Armero, faisant 25 000 morts
- 1988** L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage
- 1994** Casio présente l'appareil photo numérique
- 2010** François Fillon a été renommé Premier ministre
- 2011** Ouverture du congrès de la Filpac-CGT à Montreuil-sous-Bois



**Service
Dépannage
RAPIDE**

LA BUREAUTIQUE EN DIRECT
 Vente, location.
 Solutions, techniques, informatique et financières.
 Spécialiste en production de document.
 Imprimante, scanner, fax, mise sous pli...
 Logiciels, bureautique...



- Etude gratuite de vos coûts actuels, suivie d'une proposition avantageuse.

- Différents types de financements: achat, location, négociation de votre contrat actuel...

- Installation et formation à l'usage du matériel



Tel: 01.48.06.42.49
 Fax: 01.48.06.42.50
 Mail: contact@bureautique-direct.fr
 Site: <http://bureautique-direct.fr>

impac

MARDI 15 NOVEMBRE 2011

Supplément à Impac n°153 • Journal des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT • Commission paritaire 0710 S 07535



Sous le soleil de Montreuil!

Edito

Le congrès est un moment de démocratie. D'autant plus précieux que cette dernière est devenue, à l'extérieur, une denrée rare. Les gouvernements sautent par-dessus toute consultation de la voix populaire !

A Rome, un commissaire européen à la retraite chasse le Bouffon obscène. A Athènes, flanqué de l'extrême droite, débarque un banquier de haut vol – forcément – en lieu et place d'un référendum ! Une « Troïka » fait les rois : Banque centrale européenne, Commission européenne, Fonds monétaire international.

Démocratie ? Le marché n'a pas de temps à perdre avec le peuple, qu'il condamne comme « immature, inculte, dangereux » ! Si les banquiers lui laissaient la parole, il en profiterait pour défendre ses intérêts !

Sommes-nous si loin de la Grèce ? La présidentielle, prévue pour le printemps 2012, est plombée par un accord de la zone euro du 27 octobre, qui inclut la « règle d'or » de l'austérité dès l'an prochain ! La Troïka contrôle les budgets nationaux, fondés sur le renflouement des banques ! Ces gens-là, par le déni de souveraineté du peuple, construisent un pont d'or à l'extrême droite !

La démocratie que nous pratiquons illustre celle que nous voulons pour le pays. Un exercice conscient de la volonté des salariés, une pratique de la solidarité, une réflexion collective pour élaborer une alternative à l'austérité libérale.

Réussir notre congrès relève ainsi d'une double besogne : construire un barrage contre l'austérité, préfigurer la démocratie de demain.



Rapport d'ouverture

Marc Peyrade, secrétaire général.

Chers camarades,

Dans tous les secteurs d'activité, les syndicats de la Filpac assument des conflits majeurs contre les fermetures d'entreprise, les plans de réduction d'effectifs ou la diminution de la production. M-real, CirclePrinters, France Soir, Midi libre, UPM, Press-talis, GPV, Comareg-Hersant Média, Lasky, et tant d'autres.

Rarement, dans le passé, une telle cohérence a existé entre la politique du gouvernement et celle du patronat, affilié ou non au Medef. On a l'impression de traiter un dossier local, il est en fait une pièce du puzzle national consistant à profiter de la crise pour procéder à un recul massif de la masse salariale, à une déconcentration du salariat, à sa précarisation. Paradoxe de la situation : très peu de personnes se satisfont du sort qui leur est fait. Pour autant, cette opinion majoritaire dans le pays ne se traduit pas encore par une mobilisation sociale suffisante.

Et c'est bien la tâche qui nous échoit, à nous, syndicalistes : transformer l'indignation en résistance, faire évoluer la résistance vers la riposte, passer de la riposte à la mobilisation.

L'une des principales fonctions de notre 7^e Congrès est de résoudre le problème suivant : alors que la crise du système nous impose d'apporter des réponses globales et alternatives au libéralisme, la vie réelle et pratique dans l'entreprise est faite de coups reçus, toujours plus difficiles à encaisser, au point qu'une forme de désenchantement peut se faire jour. De désenchantement, et de peur aussi. Cette peur qui conduit souvent à l'impasse, l'isolement individuel, au refus de toute action collective. Qui conduit à se laisser aller au sentiment du « tout est pourri », réflexes que le Front national veut récupérer et incruster dans les rangs des travailleurs.

L'intitulé de notre 7^e Congrès fédéral qui s'ouvre aujourd'hui est « le parti pris de l'avenir ». Ce n'est pas un slogan pour faire beau sur des affiches. C'est avant tout une question d'état d'esprit, d'engagement et de confiance dans l'avenir de l'action collective.

Construire cet avenir, c'est porter à un plus haut niveau le rassemble-

ment et la cohésion parce que la nouvelle situation l'exige.

Et parce que le syndicalisme n'est jamais aussi fort que lorsqu'il remplit ses tâches !

Le but réel du patronat et du gouvernement : diminuer le coût du travail

Abordons tout d'abord la nouvelle situation en pointant d'emblée le but réel des politiques antisociales du gouvernement et du patronat.

Avant la crise, dès l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, le bouclier fiscal est inventé pour les beaux quartiers ; suit une ronde d'exonérations qui pleuvent en cadeaux fiscaux sur le patronat, les riches et les rentiers. Par contre, la retraite solidaire est attaquée, la protection sociale santé diminue à vue d'œil, le pouvoir d'achat régresse, l'emploi industriel recule par les fermetures et les destructions de capacités de production, la précarité et les licenciements sont facilités au moyen de la rupture dite « amiable » et du blocage de l'embauche.

En ce moment, pendant la crise, ou plutôt les crises, tant le système capitaliste est secoué de spasmes de plus en plus rapprochés, c'est la même politique, en beaucoup plus violent. La crise donne des ailes à l'austérité. Le gouvernement s'en prend de nouveau à la retraite solidaire, attaque la nature même des minima sociaux en les indexant au PIB, donc sur une économie à la croissance voisine de zéro, décrète une hausse générale des prix par l'augmentation de la TVA et, en gelant l'évolution des tranches d'impôt, fait basculer dans l'impôt les foyers modestes qui y échappaient.

À chaque fois une même obsession, qui apparaît au grand jour, revendiquée par Sarkozy et le patronat : il faut diminuer le coût du travail. Et, par là, ils entendent non seulement le salaire direct mais aussi, et surtout, le salaire social. Parce que, pour eux, gouverner c'est garantir aux actionnaires leurs profits. Il ne s'agit pas seulement de dictature des marchés

financiers, mais d'un affrontement entre capital et travail.

L'habillage actuel de cet objectif de fond, c'est la dette : « Nous vivons au-dessus de nos moyens, payons nos dettes, sinon l'ardoise sera laissée à nos enfants. »

Mais qui vit au-dessus de ses moyens ?

Nous répondons avec l'OIT : le chômage qui se prolonge sans fin atteint un niveau record et plonge dans la pauvreté une part croissante des peuples.

Nous répondons, avec Médecins du monde, ATD Quart Monde et le Secours populaire : jamais autant de gens de tous âges n'ont eu besoin de solidarité, tant alimentaire que sanitaire !

Ce sont les banquiers et les marchés financiers qui vivent au-dessus de nos moyens.

Cette dette n'est pas la nôtre ! Non, ce n'est pas au peuple de régler la facture

La dette a été créée par la chute organisée des recettes fiscales : exonérations fiscales massives accordées aux patrons et diminution des recettes dues au chômage de masse et à la précarité. Dans le même temps, l'État n'a emprunté qu'aux marchés financiers privés.

Cette dette s'est constituée contre l'emploi, et il faudrait la rembourser en réduisant encore l'emploi et la rémunération du travail ?

Cette dette, il faudrait en régler la facture, sans même recompter l'addition, ni y voir ce qui relève de pures opérations bancaires, totalement illégitimes ?

Cette dette, gouvernement et patronat s'en servent pour faire tourner le monde à l'envers : ce serait au peuple de payer les banques, comme en a décidé l'accord de la zone euro du 27 octobre dernier !

Oui, cette société où nous payons pour les dividendes des banquiers en appelle une autre !

Voilà pourquoi nous participons au mouvement pour imposer un audit citoyen de cette dette, dont le contenu doit passer par un débat ouvert à tous. Voilà pourquoi la violence qui

s'exerce contre l'emploi est insupportable ! Pendant que les patrons licencient par milliers, le gouvernement ne prend aucune mesure pour l'emploi, détruit des postes dans la Fonction publique, et tourne tout son pouvoir en faveur des banques. Ou bien nous acceptons de payer leur dette, ou bien nous défendons l'emploi. Pour le coup, il n'y a pas d'alternative.

Les richesses produites par les seuls travailleurs doivent aller à l'emploi, pas à la finance, que les spéculateurs soient banquiers ou industriels. C'est d'autant plus vrai que ceux qui voudraient nous imposer la facture de leur dette n'ont aucune compétence pour gérer la crise. Ils ne savent pas où ils vont et ne prennent que des mesures mort-nées : à peine la Grèce humiliée, c'est déjà le tour de l'Italie. Et demain la France.

Le marché neutralise la démocratie

Au « match » qui oppose la dette à l'emploi s'ajoute celui qui se joue entre marché et démocratie.

La démocratie, présentée hier encore comme le système naturel du capitalisme, est devenue pour eux un facteur gênant à contourner par principe libéral. Le président et ses homologues disent tout haut, sans artifice de communication : « Mieux vaut sauver les banques que la Grèce, mieux vaut sauver la monnaie que l'emploi. » C'est devenu la ligne directrice de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI, la Troïka.

Et ces gens-là s'érigent comme experts au-dessus du peuple, forcément immature, inconscient, vulgaire, qui ne peut que prendre des décisions contraires au sens libéral commun. Le discours économique dominant est devenu, par glissements successifs, un réquisitoire contre la démocratie.

Le choc est frontal, entre marchés et démocratie. Le système économique emballé au rythme des spéculations planétaires ne veut plus perdre de temps avec les rouages démocratiques. Le temps des transactions financières est celui du numérique.

Le temps de la finance mondialisée n'est pas celui de la démocratie.

De la même façon que n'existe aucun point d'appui légal pour empêcher un état-major d'une multinationale



du congrès



de délocaliser ou de fermer une entreprise, la démocratie devrait s'effacer devant la déraison des boursiers déchaînés. Le rythme est tel que, bien avant l'élection présidentielle du printemps 2012, de grandes options de la Commission européenne et du gouvernement français, comme la «règle d'or», viennent cadenciser toute alternative politique. Parce que, ils le répètent tout le temps, il n'y a pas d'alternative. Eh bien, nous, nous devons relever le défi : oui, il doit exister une alternative au libéralisme.

Quand on évoque le nom de la CGT, l'image qui doit apparaître ne peut se borner au front du refus, mais annoncer une société de justice sociale et de satisfaction des besoins.

« Une société d'exclusion à ce point verrouillée en appelle une autre, dans laquelle chacun a une place, non en fonction de ses moyens, mais selon ses besoins », indique la résolution 1. Il s'agit de décliner, à l'aune du XXI^e siècle, les perspectives d'émancipation sociale.

Un plan social et économique alternatif au libéralisme

Un tel plan alternatif à mettre en œuvre d'urgence devrait comporter les points suivants :

- réaliser un audit public et citoyen de la dette, nous l'avons dit ; maintenir le niveau des protections sociales, voire les améliorer (assurance-chômage, logement...), pour éviter que le rétablissement des finances publiques ne provoque un désastre social et politique ;

- renforcer significativement les contre-pouvoirs dans les entreprises pour obliger les directions à prendre en compte les intérêts de l'ensemble des parties prenantes, pour remédier aux effets négatifs des marchés financiers sur l'activité économique ;

- accroître fortement l'imposition des très hauts revenus ;

- réduire la dépendance des entreprises vis-à-vis des marchés financiers, en développant une politique publique du crédit par la mise en place d'un pôle financier d'État ;

- les agences de notation financière ne doivent plus être autorisées à peser arbitrairement sur les taux d'intérêt des marchés obligataires en dégradant la note d'un État ;

- redonner un caractère fortement redistributif à la fiscalité directe sur les revenus, pour redresser les finances publiques en Europe et en France ;

- supprimer les exonérations consenties aux entreprises sans effets suffisants sur l'emploi ;

- interdire aux banques de spéculer pour leur compte propre, pour éviter la propagation des bulles et des krachs ;

- restructurer la dette publique en plaçant le service de la dette à un certain pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ;

- enfin, pour relancer la consommation, l'augmentation des salaires.

Si nous ne sommes certes pas des experts économiques, notre légitimité syndicale doit profiter à l'élaboration collective d'un tel plan.

À l'heure de la mondialisation, un tel plan qui correspond à la démarche revendicative est d'emblée international : il implique un internationalisme pratique et militant, fait de contacts avec les interlocuteurs syndicaux des différentes filières, de présence active aux commissions de travail du syndicalisme international existant ; notre ambition est de faire apparaître des convergences revendicatives et un socle commun qui s'opposent à la mise en concurrence des salariés, et au repli nationaliste.

Les mouvements internationaux se manifestent de multiples manières : la mobilisation du peuple grec, l'éveil de la conscience sociale en Israël, l'action des peuples de Tunisie, d'Égypte et de Syrie contre les dictatures, mais également le mouvement, encore embryonnaire, d'une jeunesse indignée mondialement exclue, non seulement du marché du travail, mais de la société en général. À cet égard, la jonction entre de grands secteurs syndicaux nord-américains avec le mouvement

« Occupy Wall Street » montre tout le potentiel de ce réveil de la jeunesse.

Les organisations syndicales internationales auxquelles nous sommes affiliés doivent en conséquence porter leurs efforts sur la mise en cohérence de cette démarche revendicative globale, en proposant des actions coordonnées qui permettront d'imposer la question sociale sur la scène internationale.

Comme nous l'avons déclaré au congrès d'UNI Europa qui s'est tenu en octobre dernier à Toulouse : « Surtout dans ces moments de grands dangers, notre syndicalisme international se doit de proposer encore plus d'actions et de mobilisations, en prise avec les aspirations, les indignations et les révoltes des peuples européens, qui sont tout, sauf résignés. »

Toutes ces tâches, proposées dans les résolutions 1 et 3 de notre document d'orientation, définissent ce qu'est pour nous un syndicalisme de transformation sociale. Un syndicalisme qui marche sur ses deux jambes : autant la mobilisation immédiate et le front du refus à l'austérité que l'élaboration d'une politique économique et sociale alternative au libéralisme.

Voilà pourquoi nous faisons nôtres les conclusions du comité confédéral national des 7 et 8 novembre derniers, qui proposent une riposte offensive au nouveau plan d'austérité engageant l'ensemble des syndicats de la CGT. ■

Les décisions du CCN des 7 et 8 novembre

Une grande journée de mobilisation interprofessionnelle est déjà programmée pour la première quinzaine de décembre en direction du Parlement et des élus qui sont saisis du projet de loi de financement de la sécurité sociale et du projet de loi de finance.

Les organisations de la CGT se sont également prononcées pour préparer dès maintenant cette mobilisation, quel que soit le cadre unitaire. Autre date retenue, la journée européenne du 30 novembre sur la défense des services publics lancée par la Fédération européenne des services publics ainsi qu'un grand meeting national, en janvier 2012, pour la retraite à 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité, la défense du système de retraite solidaire et par

répartition. Une réunion des confédérations se tiendra le 18 novembre à Montreuil.

La bataille revendicative dans nos filières professionnelles

Abordons maintenant la bataille revendicative dans nos filières professionnelles.

Dans tous nos secteurs, nos syndicats sont confrontés en fait à une même affirmation patronale : « Le progrès technique entraîne inéluctablement la fin du papier et rend le coût du travail trop élevé. »

Admettre cette affirmation, ou hésiter à y apporter un démenti absolu, ce serait admettre qu'il nous faut payer à la fois la facture de la révolution technologique et la facture de leur crise. Ça fait quand même beaucoup !

Nous sommes à la confluence de grands phénomènes qui unifient la situation de nos filières :

la mondialisation : elle détermine les restructurations en cours dans tous nos secteurs ; les effets de la diffusion générale des technologies numériques : ils s'opèrent par un management brutal à l'ère du numérique. Dans ce cadre, leur idéologie veut faire croire que le travail humain dans cet univers serait à la limite de l'exclusion, et en tout cas marginal ; la question du modèle économique : il pourrait se résumer dans un rapport du faible au fort.

En effet, les géants mondialisés dans tous nos secteurs existent déjà, et en particulier les géants du numérique qui ont imposé un modèle économique de taille planétaire.

Dès lors, le match n'est pas entre papier et numérique, mais entre ces géants et des entreprises sur le sol national ou régional de taille beaucoup plus modeste.

Dans cette confrontation entre capitalistes, le salariat se devait de participer à cette concurrence à l'issue incertaine, en oubliant ses propres revendications. Une nouvelle régulation sociale basée sur la précarité et la rupture à l'amiable qui suppose que tout le cadre social soit ramené au contrat individuel. C'est ce qui conduit à l'opposition permanente entre salariat à statut avec salariat précarisé. Jusqu'au nouveau statut du travail intellectuel, (celui des journalistes par exemple, mais on pourrait aussi parler des chercheurs, des créateurs et même des commerciaux) ramené aux



mêmes normes que les autres salariés. De nouveau, la démarche revendicative que nous proposons vise à répondre à toutes ces exigences.

Au centre de cette démarche se place la question clé de la solidarité : comme réponse collective à la régression individuelle de la rupture à l'amiable et de la fuite hors de l'entreprise ; comme issue à l'impasse de l'enfermement dans une gestion locale des affaires globales ; comme outil pour susciter l'engagement collectif des salariés.

Cela suppose de trouver un nouvel équilibre entre conflits à assumer et négociations à imposer.

Car l'absence de cadre de négociations au plan du groupe, de la branche et de la filière professionnelle voulue désormais par le patronat implique de considérer l'ouverture de ces négociations comme étant du champ de la mobilisation, du rapport de forces à constituer pour les obtenir.

Il nous faut donc sortir du rôle dans lequel le patronat veut nous enfermer, n'être que la voiture-balai locale des conséquences sociales des stratégies patronales et, pour cela, instruire, quand c'est le cas, le procès en incompétence de nos dirigeants. Et les exemples ne manquent malheureusement pas.

Constaté que le paritarisme est mort relève de la lucidité. Pour autant, nous ne nous en satisfaisons pas : nous avançons la perspective de nouvelles régulations sociales – lois fondamentales pour le traitement de l'emploi, de l'information, de la presse, par exemple, mécanismes de préemption sociale contre les capacités destructrices des états-majors des groupes industriels, l'élaboration de nouvelles qualifications professionnelles pour accompagner les transitions.

Même si la propagation de la politique patronale passe par des rythmes inégaux, il nous faut anticiper et montrer l'identité de leur politique et lui opposer, non des particularismes, mais une démarche revendicative de tout le salariat. La confection de chartes revendicatives de filières professionnelles répond à cet objectif, dans le souci d'en faire un outil d'élaboration collective et permanente avec tous les salariés.

La mise en place des outils de communication nécessaires au travail de conviction devant l'opinion des salariés, travaillés par la propagande patronale, doit porter cette démarche revendicative globale.

Pour mettre en place une telle démarche revendicative et pour que le mandat qui sera donné à la Filpac à l'issue de notre 7^e Congrès soit complet, il nous faut être conscients des difficultés de sa mise en œuvre.

Nous l'avons constaté au cours des assemblées générales de ces derniers mois, un écart peut exister entre l'adhésion aux orientations propo-

sées par notre projet et les difficultés pratiques de mise en œuvre que rencontrent nos équipes syndicales.

Si le bilan doit être dressé, qui a fait quoi d'opportun ou d'inopportun, nous n'avancerons que de façon collective pour façonner et construire une organisation CGT capable de surmonter et les insuffisances et les échecs que nous avons pu subir.

Parce que nous sommes tous concernés à quelque niveau de l'organisation que l'on soit, posons-nous la question : ou bien la spirale d'un désenchantement est accentuée par le rejet des responsabilités sur l'autre, les autres, ou bien nous traitons collectivement, de façon lucide, la situation réelle.

La manière dont le document d'orientation se propose d'aborder cette question décisive consiste à revisiter nos modes d'organisation.

Les efforts en matière d'organisation, tels que nous les concevons dans la résolution 4 de notre document d'orientation, visent à remplir les tâches que le congrès des syndicats se fixe en tant que Fédération dans la nouvelle période. Il ne s'agit ni d'accompagner les dégâts sociaux ni de se restructurer au gré des évolutions des groupes patronaux. Mais de rebondir et de faire le pari organisé de l'expansion de la Filpac CGT.

Développer la Filpac CGT

La méthode dont nous parlons se fonde de façon exclusive sur l'efficacité à atteindre pour remplir les tâches librement définies et acceptées par le présent congrès. En sachant que la solidité de l'organisation doit aller de pair avec les risques encourus. Pour que cette méthode puisse fonctionner efficacement, il faut quelques règles collectives de conduite syndicale. Pourquoi ?

La situation de crise durable et d'âpreté de la confrontation avec le patronat implique un engagement de haut niveau. Pour être conforté, il doit pouvoir compter sur l'assurance collective d'une solidarité érigée en principe d'organisation.

L'ambition d'une Filpac CGT qui entreprend de se déployer et de multiplier son nombre d'adhérents et son influence suppose une plus grande solidité organisationnelle.

Les syndicats de la Filpac CGT doivent résoudre le problème suivant : disposer de moins de moyens et pourtant répondre aux sollicitations grandissantes.

C'est parmi nos adhérents – ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres, journalistes – qu'existe un potentiel de militantisme bénévole. Pour y faire appel, les syndicats de la Filpac CGT doivent leur accorder plus d'importance, plus de place, plus de tâches, car le temps est révolu de la délégation systématique de l'action au collège des délégués.

La Fédération, son UFICT, son UFR, comme centre permanent d'initiatives, doit consolider l'édifice organisationnel et veiller à la souplesse nécessaire pour améliorer ses capacités d'ouverture et d'accueil, afin d'assurer à tout adhérent et syndicat de la Fédération une solidarité véritable.

Toutes ces considérations éclairent le sens de ce que nous donnons aux obligations, qui sont au nombre de trois. Il nous semble nécessaire de les mettre en débat et de les adopter de façon solidaire à notre congrès. Elles fonctionnent ensemble et s'appliquent à tous les échelons de l'organisation.

Obligation de prendre en compte les demandes et interrogations des adhérents, donc de consacrer un temps particulier réservé à cette écoute.

Obligation de confronter ces demandes et interrogations aux réponses qu'offrent la Filpac CGT et la CGT. La circulation des prises de position et des communications, tant fédérales et confédérales, constitue l'une des conditions qui structurent et solidifient l'organisation à laquelle le salarié adhère.

Obligation de souscrire au principe de solidarité, en particulier dans l'action, laquelle, une fois débattue et décidée, doit bénéficier de l'unité sans faille des adhérents, élus et mandatés pour être efficace.

Quels outils d'organisation faut-il mettre en œuvre pour développer la fédération d'une façon dynamique ? Le syndicat est la pierre angulaire de cet édifice. C'est sur sa capacité d'organiser tout le salariat que reposent ses facultés de conviction, de mobilisation, d'adhésion. Sur lui repose la première forme d'adhésion à la CGT, la solidarité conçue comme une pratique quotidienne.

Le syndicat doit à la fois porter les aspirations de tout le salariat de l'entreprise et de ses filiales, et les orientations de la Filpac CGT. Être omniprésent à l'entreprise sans s'y faire enfermer et participer à l'effort collectif avec les organisations territoriales (UL UD).

La filière industrielle s'impose comme un nouveau périmètre d'expériences en cours, celles de coordinations syndicales CGT. Regroupées par voisinage territorial d'entreprises du même secteur, elles sont attractives et s'orientent vers le développement de l'organisation, là où les patrons l'empêchent de s'établir, tout en étant un lieu apprécié d'échanges de savoir-faire syndicaux, d'informations et d'actes solidaires. Notre orientation se propose d'encourager et de multiplier ces expériences propices à la syndicalisation.

Les filières industrielles ne recourent pas forcément les champs fédéraux traditionnels.

S'impose comme filière celle du bois-papier, qui reste à constituer. L'ex-

ploitation rationnelle et écologique du parc forestier fournit aux producteurs de pâtes de produits finis du papier et du carton et à leurs salariés les arguments qui viennent à l'appui de la défense et de la promotion de leur industrie. Les contacts d'organisations fédérales, régionales et d'entreprises correspondant à ces activités revêtent une signification pratique. La mise en commun de forces syndicales, de militants et d'adhérents appartenant à différentes fédérations et structures territoriales relève de la nécessité d'avancer des contre-projets alternatifs aux décisions des états-majors des grands groupes papetiers.

Il en va ainsi de la distribution. Cette filière est en pleine expansion. Y interviennent désormais des opérateurs traditionnels comme La Poste et nombre d'autres filiales et intervenants du domaine de la concurrence. S'y retrouvent des forces militantes, des syndicats et des adhérents de La Poste, des transports et des chemins de fer, des sociétés internationales de distribution privée.

De même pour la filière impression. Les centres d'impression de la presse côtoient des unités de production relevant des industries graphiques, pendant que naissent des unités de production numériques. La construction syndicale relève de la mise en commun des forces syndicales pour contrer les effets désastreux de la concurrence.

L'information et la communication, sur tous les supports qui dorénavant les propagent, constituent aussi une filière. La bataille de l'information libre, indépendante et pluraliste ne se réduit plus à la seule presse quotidienne imprimée. La convergence numérique sur différents supports mobiles, tels que le téléphone ou les tablettes, mettent en contact des secteurs industriels fort séparés hier encore, comme la téléphonie, les rédactions de presse ou les marques publicitaires. Envisager cette bataille de l'information du point de vue syndical revient à expérimenter, là aussi, des coordinations nouvelles. C'est de cette façon que nous proposons d'aborder la question des structures fédérales et territoriales, au centre des débats préparatoires au 50^e Congrès de notre confédération CGT, début 2013. Notre fédération participera à l'élaboration commune dans cette optique d'expérimentation et d'ouverture. Il ne s'agira, pour la Filpac CGT, ni d'esprit de propriété sur des champs fédéraux historiques, ni d'esprit de système cantonné à des remembrements visant à socialiser les misères. À l'occasion de ces échanges qui vont s'ouvrir incessamment, la forme de l'organisation devra, là aussi, être déterminée par ses tâches et son identité. ■

Vive la Filpac, vive la CGT !

presstalis
La proximité va plus loin

Passion
2011 Renforcez
votre **visibilité**

www.presstalis.fr





Programme

MARDI 15 NOVEMBRE

08 h 00 Réunion du Bureau du congrès

DEUXIÈME SÉANCE

08 h 30 Rapport Commission des mandats + vote
Patrick BAURET

09 h 20 DÉBAT SUR L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE
Pascal LEFEBVRE

10 H 50 PAUSE (20')

11 h 10 Poursuite du débat sur l'activité fédérale

11 h 50 Intervention de **Michel MULLER** -
ACTIVITÉ INTERNATIONALE
Secrétaire fédéral, président d'UNI Graphic

12 h 15 Élection présidence 3^e séance

12 H 30 DÉJEUNER

TROISIÈME SEANCE

14 h 30 Réponses aux questions du débat **Pascal LEFEBVRE**

14 h 50 Vote / Quitus à la direction sortante **Président**

15 h 10 Continuité syndicale - La Filpac et les associations
(ACAS-AEEILPAC)

Jean-Marc BEAUVAIS - Maurice LECOMTE

15 h 50 Résultat du vote

16 H 00 PAUSE 20'

16 h 20 Présentation du PROJET FÉDÉRAL
« Le parti pris de l'avenir »

16 h 35 Introduction 1^{er} thème
« Syndicalisme de transformation sociale »

16 h 45 Débat + vote 1^{er} thème

18 h 15 Fin des travaux

18 h 30 - 20 heures

Débat animé par **Jean GERSIN** (grande scène du patio)
« L'avenir du papier entre mondialisation et numérique »
Participants : M. Quéré (Copacel), M. Belthé (Veolia
environnement), M. Bordes (Sécafi), M. Catté (CPI),
M. Vessiere (Vertaris), Patrick Bauret (Filpac Cgt)

Soirée libre



ANTICIPER ET AGIR FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT. Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier, social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT
Les clés pour anticiper

APEX - ISAST

17 bd Poissonnière 75002 Paris

APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr

ISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr





Intervention de Pascal Joly, URIF

La région Ile-de-France, de par sa taille, 12 millions d'habitants et 5 300 000 salariés, représente 4,5 % du PIB de l'Europe. Cela confère à la CGT une responsabilité toute particulière face à une politique patronale régionale, dictée par le lobby financier imposant notamment des décisions toujours défavorables à l'emploi industriel.

Bien que très riche, la région Ile-de-France vit un accroissement constant des inégalités sociales déjà existantes, avec un renforcement des concentrations de pauvreté d'un côté, et de richesses de l'autre.

C'est aussi une région - il ne faut pas l'oublier -, où 49 % des terres sont encore cultivables et représentent un poids important dans l'économie régionale.

C'est aussi une région où la vie est particulièrement stressante, avec des transports publics saturés et un réseau routier encombré par un trafic de 80 000 camions par jour.

La CGT, dans ce contexte, a une obligation : faire travailler ensemble syndicalement les territoires et les professions. Il est de notre devoir d'organiser les gens à partir de cette démarche.

Le rapport de forces ne peut se modifier en faveur des salariés qu'à cette condition.

SILPAC CGT de Rouen, du Havre et de leur région

14 novembre. Une nouvelle élue CGT à l'AFI (Association de formation de l'imprimerie), CFA, école patronale de l'imprimerie à Mont-Saint-Aignan.

Une nouvelle base syndicale a été créée, à l'occasion de l'élection professionnelle.

Sur 26 inscrits, 13 étaient présents et il y a eu 20 votants. 90 % des suffrages se sont exprimés pour la CGT, malgré des tentatives d'intimidation de la direction.



Il n'a rien d'un Tartarin, ce natif de Tarascon. Heureusement, car il faut un caractère autrement trempé que celui du Provençal, quand on est secrétaire du CE de « France-Soir ».

Stéphane de Tarascon... sur Ariège

C'est sur cette terre d'Ariège de tradition laïque et républicaine, fermement ancrée à gauche, que le jeune Stéphane, âgé de quatre ans, fera en 1981 ses premiers pas militants. En compagnie de sa mère, militante CGT, il distribue des tracts à la porte de l'usine Pechiney, menacée de fermeture. Il faut dire que le militantisme est une seconde nature chez les Paturey. Une famille d'enseignants, syndicalistes et communistes. Au gré des affectations de son père, professeur d'éducation physique, il passera au Havre, à Albi, à Rodez pour atterrir - atavisme familial ? - en Sciences et Techniques des activités physiques et sportives à l'université de Toulouse. Les vingt-quatre heures d'exercice hebdomadaires qu'il s'inflige ne l'empêchent pas de renouer avec le militantisme. Il deviendra rapidement vice-président de l'UNEF, où il impressionne par sa capacité de travail. C'est par le biais de son implication syndicale étu-

diant qu'il est amené à rejoindre la capitale. Rien ne l'y prédispose, mais le syndicalisme étudiant ne payant pas son « sportif », il rencontre l'univers des arts graphiques. Il est embauché dans une entreprise de PAO. D'un syndicat l'autre, il ne tarde à vouloir rejoindre la CGT, à laquelle il tente d'adhérer... via Internet. Pas de réponse ! Licencié deux fois pour activités syndicales, il trouve un jour le chemin du 94, boulevard Blanqui. Info'Com imagine instantanément tout le potentiel de ce renfort inopiné. Aujourd'hui, ce jeune marié, père de deux enfants, est en première ligne dans le combat qui oppose les salariés de *France-Soir* au fils de l'oligarque russe Pougatchev. Pour faire en sorte que le quotidien de Kessel et de Lazareff, le successeur du résistant Défense de la France, ne se trouve réduit à une édition purement numérique dédiée, on le présente, aux thèses nauséabondes de l'extrême droite. ■

Bruno Arasa : force de substitution

Il avait le choix entre baisser les bras et se retrousser les manches. Bruno Arasa, 40 ans, délégué syndical d'Hélio-Corbeil, n'a pas hésité une seconde.

« **P**uisque aucun patron ne veut le faire, on va le faire. » Le ça, c'est la reprise de l'imprimerie spécialisée dans la presse magazine en redressement judiciaire depuis le 22 février 2011 et sans repreneur. Objectifs prioritaires : maintenir un maximum des 116 emplois actuels et développer l'activité. Regard rieur, barbichette rousse, l'automaticien, entré à Hélio en 2006, ne se voyait pas en gestionnaire d'entreprise. C'était sans compter sur l'attachement de l'équipe syndicale à son outil de travail et sur la solidarité des



Bruno attend du congrès échanges et perspectives, sortir de l'entreprise pour avoir une vision plus globale de la filière.

anciens. « L'idée de la société coopérative et participative est venue d'un ex-salarié. Ce n'est pas un but en soi, mais un moyen de garder son boulot », explique le syndicaliste, pragmatique. Un projet de financement visant à acquérir le terrain et l'imprimerie fait son chemin dans la tête de Bruno et ses potes.

Deux mois de travail sont nécessaires. « Cela montre que même dans des sec-

teurs difficiles, cela vaut le coup de regarder avec notre œil de syndicaliste ce que l'on peut faire. » Même s'il avoue que « c'est un peu perturbant de prendre et d'assumer des décisions qui appartiennent habituellement aux patrons ». La proposition de reprise portée par la Filpac CGT s'appuie sur plusieurs axes. « Elle part des besoins des éditeurs, tout en préservant nos intérêts », assure Bruno Arasa. « Avec les mêmes contraintes éco-

nomiques que les patrons, on arrive à faire mieux que le dernier plan social qui nous a été présenté. » Première étape, sauver 90 emplois en rachetant Hélio-Corbeil pour 1 million d'euros. Seconde étape : travailler à la création d'un nouveau site dans un autre lieu d'ici à trois ans. Tous les salariés d'Hélio-Corbeil y croient. Il n'y a plus qu'à convaincre les juges du tribunal de commerce de Meaux ! ■

OURS Responsable de la publication : bureau de congrès - Rédaction : Responsable Jean Gersin - Jean-Pierre Giotto, Yvon Huet, Hugues Joscaud, Chrystelle Mahieu, Richard Wilf - Maquette : Coralie Druelle, Bruno Lanteri, Ounissa Aïdat - Révision correction : Michèle Marquis, Philippe Zirn, Catherine Heytzmann - Crédit photos : Jean-Michel Hiblot, Daniel Hommeau, Patrick Decreux - Imprimerie spéciale.



**la protection sociale pour
l'audiovisuel, la communication,
la presse et le spectacle**

Professionnels de la **presse**, à vos côtés tout au long de la vie

- Retraite complémentaire
- Assurance de personnes : prévoyance et santé
- Action sociale et prévention
- Médical
- Services aux professions



**_pour +
d'infos :**

0 811 65 50 50

Prix d'un appel local

www.audiens.org

impac

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011

Supplément à Impac n° 153 • Journal des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT • Commission paritaire 0710 S 07535



Le brouillard se lève...

Edito

La moisson libérale du jour ? En 24 heures, les arrêts maladie des salariés du privé sont affectés d'un « jour de carence » supplémentaire.

Au nom du nivellement par le bas, les fonctionnaires en écopent !

Peugeot déclare supprimer des milliers d'emplois (quand Volkswagen embauche), la Société générale agit comme la BNP et le Crédit agricole, elle s'en prend à la masse salariale.

Un patronat et un gouvernement déchaînés ont décidé de rouler vers l'échéance présidentielle en char d'assaut. Un char lourd, nommé austérité. Argument suprême de chien de guerre, le pilote de l'engin chenillé en fait son argument majeur de campagne.

Les urnes, loin, là-bas, au printemps 2012, sont déjà bourrées. De licenciés, de chômeurs, de jeunes mariés de force avec la précarité et la pauvreté.

Sans compter les actes racistes qui se multiplient au sommet de l'Etat pour mieux charmer Marine et les activistes de l'extrême droite.

Jusqu'aux morts, victimes absolues de la Guerre qu'on nomme étrangement Grande, que la réaction sarkozienne veut mélanger, le 11 Novembre, avec ceux de l'OAS ou des mercenaires de toutes les aventures

colonialistes. Et pourquoi pas les soldats de la honte, ceux du maréchal Pétain ou ceux de la Légion des volontaires français, vêtus de l'uniforme SS ?

Sarko n'exclut rien, parce c'est cher, le bulletin Front national ! Décidément, contre l'austérité, c'est l'alarme ! Vite, construisons le front du refus !

Professionnels de la **presse**, à vos côtés tout au long de la vie

- Retraite complémentaire
- Assurance de personnes : prévoyance et santé
- Action sociale et prévention
- Médical
- Services aux professions



_pour +
d'infos :

0 811 65 50 50

Prix d'un appel local

www.audiens.org



Programme

MERCREDI 16 NOVEMBRE

8 heures Réunion du bureau du congrès — Suite

TROISIÈME SÉANCE

8 h 30 Résultat du vote 1^{er} thème
Introduction 2^e thème : « Papier et numérique »

8 h 45 Débat + vote du 2^e thème

10 H 10 PAUSE (20')

10 h 30 Résultat du vote 2^e thème

10 h 45 Intervention de **Philip J. JENNINGS**
secrétaire général de l'UNION NETWORK INTERNATIONAL

11 heures Introduction 3^e thème :
« Action revendicative, représentation, méthode de la charte »
Débat + vote 3^e thème

12 h 20 Intervention de **Julien LAUPRETRE**
président du Secours populaire français (SPF)

12 H 40 DÉJEUNER

14 h 30 Résultat du vote 3^e thème
Intervention de **Bernard THIBAUT**, secrétaire général de la CGT

15 h 30 Introduction 4^e thème :
« Organisation, syndicalisation et obligations organisationnelles »

15 h 40 Débat + vote 4^e thème

17 HEURES PAUSE (20')

17 h 20 Résultat du vote 4^e thème
Vote global du document + Pause (15')

18 heures Résultat du vote global
Election de la 4^e présidence — Fin de la 3^e séance

18 h 30 - 20 heures

Débat animé par Jean Gersin (grande scène du patio)
« L'avènement de la société de l'information : illusion ou réalité ? »
Participants : Patrick Appel-Muller (*l'Humanité*), Edwy Plenel (Médiapart), Laurent Joffrin (*Nouvel Observateur*), Jérôme Bureau (M6), Pascal Santoni (NVO).

21 heures Réunion de la commission des statuts
Réunion de la commission des candidatures au CEN

Soirée libre



ANTICIPER ET AGIR FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT. Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier, social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT
Les clés pour anticiper

APEX - ISAST

17 bd Poissonnière 75002 Paris
APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr
ISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr





Rapport d'activité



Pascal Lefebvre

Nous allons aborder ce matin l'examen de l'activité fédérale depuis notre dernier congrès de Lille.

Les syndicats de la Fédération, les salariés des industries de nos secteurs ont dû lutter, résister, revendiquer et s'organiser dans un contexte économique, politique, international et social extraordinaire de par son ampleur, son atypisme historique.

Rappelons-nous la situation dans laquelle s'est tenu notre dernier congrès.

Une majorité de citoyens de notre pays venaient d'élire Nicolas Sarkozy et, avec lui, un gouvernement hostile. L'abattement fit suite à cette déferlante droitière, un véritable coup de massue.

D'emblée, la nature antisociale de ce pouvoir est révélée.

Remise en cause du système de retraite, flexibilité totale de la rupture du contrat de travail (avec la mise en place de la rupture conventionnelle et des plans dits « de départs volontaires »), loi Tépà et dérégulation totale du temps de travail, mise à mort programmée du Code du travail.

Et, pour parachever l'avalanche de mauvais coups, une crise systémique d'une ampleur inégalée débute l'été 2008.

Cette dernière engendre des destructions massives dans l'industrie et la production ; la suppression de centaines de millions d'emplois dans le monde ; des famines liées aux spéculations sur les denrées alimentaires de base amenant au décès de milliers d'individus.

C'est aussi une misère qui contamine des pans entiers du salariat, jusqu'ici encore épargnés, des reculs sociétaux d'une ampleur inédite sur les questions de l'éducation, de la santé publique, de la protection sociale, et la mise en place d'une véritable politique de destruction du service public.

Sarkozy entreprend de faire disparaître l'État social

Le danger le plus immédiat est évidemment le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Un racisme d'État s'instille au travers de politiques xénophobes qui ne se cachent plus ; quand les constructions sociales solidaires sont remises en causes, et qu'aucune alternative politique crédible n'est suffisamment visible, ce sont les bas instincts qui s'éveillent.

En France, comme en Europe, ce sont les plans d'austérité qui se succèdent, c'est une désindustrialisation massive, comme celle que nous subissons dans l'industrie papetière et graphique.

C'est aussi une remise en cause des fondements de la République et, notamment, ceux liés au pluralisme des idées par une presse écrite vivante.

Au nom du numérique, Sarkozy et ses cerbères patronaux ont décidé de mettre fin à une presse pluraliste, dans le cadre de leurs états généraux, pour n'avoir plus qu'à terme deux ou trois titres nationaux et quatre ou cinq groupes régionaux de presse au service des marchés, au service du libéralisme.

Les conséquences de cette politique sont les plans sociaux appelés parfois pudiquement « plans de départs volontaires » ou simplement « plans de licenciements » qui s'accumulent : celui de *La Tribune*, de *France-Soir*, de la NRCO, des Presses du Midi, ceux du *Monde*, du *Progrès*, du *Courrier picard*, pour ne citer que ceux-là.

Plus aucun cadre social, plus de pluralisme d'idées, plus d'industries, le seul moteur qui les anime bat au rythme des appétits financiers de leurs compères banquiers et spéculateurs de tous horizons et de tous continents.

Nous avons été confrontés durant cette période, et le sommes toujours, à un nombre de fermetures d'entre-

prises sans précédent dans l'histoire de la Fédération, et rarement atteint dans l'histoire « tout court », touchant les industries papetières, graphiques, de communication, d'information et de distribution : Pont-Sainte-Maxence, Québécois La Loupe et Blois, Canson, les papeteries Etienne, Brodard Graphique, Malaucène, S3G, le groupe Laski, Mame et récemment les 1650 emplois de la Comareg et d'Hebdoprint.

Il y aurait de quoi démoraliser n'importe quelle structure syndicale, n'importe quel individu normalement constitué, de se dire « à quoi bon », de devenir résolument défaitiste, amer !

Eh bien, cela n'est pas dans notre ADN de militantes et militants CGT.

Une simple chronologie, à partir des sept jours fédéraux, permet de s'apercevoir que chaque semaine a été animée d'une bataille pour l'emploi, pour les salaires, pour les conditions de travail, pour une retraite solidaire, pour la protection sociale, contre les discriminations, pour l'égalité entre les genres.

En intitulant la première partie du document d'orientation de Lille « le syndicalisme, ça sert à revendiquer », le ton donné est offensif et combatif en dépit de ce climat pesant.

Dès le congrès terminé, les appels fédéraux à des mobilisations professionnelles se succèdent : 15 novembre 2007 devant Bercy pour l'industrie graphique, puis courant mars 2008 pour une mobilisation nationale sur les salaires, suivis de plusieurs dizaines d'actions dans les entreprises allant jusqu'à des grèves de plusieurs jours, des mobilisations nationales de toutes les équipes syndicales de PQR et PQD devant la place des États-Unis.

Les mobilisations des papetiers devant Bercy, le siège de la Copacel, devant les préfectures, ou encore, dans un autre secteur, l'occupation du siège patronal de la Fédération de la publicité.

Ces rassemblements ont souvent été couronnés de succès par l'ampleur des mobilisations mais aussi, parfois, certains ont été des rendez-vous manqués, comme par exemple celui pour la défense de l'emploi dans les industries graphiques, en janvier 2009, devant le siège de l'Unic.



Pour autant, la résignation n'est pas la marque de fabrique de la CGT !

Systématiquement, la Fédération a été présente dans toutes les luttes, avec les syndicats dans leurs combats, les démarches auprès des autorités publiques, créant les solidarités nécessaires. Elle a alimenté sans cesse la chaudière de la contestation, de la revendication, de la résistance en particulier en armant sans cesse d'arguments les équipes syndicales pour les aider à contrer la propagande médiatique du pouvoir en place et du libéralisme.

Ces luttes n'ont pas permis d'endiguer le rouleau compresseur du libéralisme, mais elles ont parfois permis de repousser des fermetures de sites, de redémarrer des unités de production que certains croyaient condamnées, comme celle de l'imprimerie Bussière, de la papeterie de Voiron, de celle de Saint-Michel, d'H2D à Hellemmes, et aussi d'écarter des plans sociaux !

En multipliant les rassemblements fédéraux sur des luttes nationales et en solidarité à des luttes locales comme, par exemple, celles de Malaucène, de Sud-Ouest et des journaux du Midi, de Brodard Graphique, de SCA Linselles, de M-Real et, devant France-Soir récemment, nous avons permis d'ouvrir des perspectives d'actions pour les syndicats, de tisser des liens importants entre équipes syndicales d'une même filière professionnelle, d'un même groupe, d'une même région.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la mise en place de collectifs fédéraux locaux comme ceux de la vallée de l'Aa, de la région Aquitaine, des Vosges, de Normandie ou encore celui de la région Midi-Pyrénées qui permettent de créer ce maillage indispensable à la solidarité entre les différentes structures de la CGT et celles de la Filpac.

C'est ce type d'expérimentations, entre autres, que nous devons développer. Renouveler notre organisation en permettant la création de solidarités territoriales et professionnelles est indispensable à l'établissement de nouveaux rapports de forces capable d'inverser la tendance actuelle des reculs sociaux et sociétaux.

Se mettre au service des syndicats, retisser les solidarités, développer la proximité et le lien avec les équipes



syndicales pour développer l'action revendicative, voilà ce qui a été notre feuille de route durant ces quatre dernières années, conformément à nos décisions prises collectivement à Lille.

Notre riposte syndicale est au service d'une campagne revendicative permanente.

La méthode de la charte a permis, et doit continuer, aux collectifs syndicaux d'entreprises, de groupes, de filières de bâtir les solidarités et les actions nécessaires pour faire face à cette casse de nos industries et de nos emplois.

Pour exemple récent, la lutte pour la continuité de l'entreprise M-Real à Alizay.

L'action part de l'entreprise, passe par l'interpellation active des collectivités territoriales (municipalités-départements-régions) jusqu'au ministère puis, par une mobilisation de toute la filière papetière notamment, via le collectif fédéral normand débouchant sur des mobilisations de type national, comme celle du 29 septembre dernier encore devant la Copacel.

Même si, à ce jour, à cette heure, nous n'avons pas encore remporté la victoire pour la continuité de cette usine ultramoderne, nous avons réussi à repousser les tentatives multiples de sa fermeture depuis plusieurs mois, à créer une prise de conscience régionale de l'utilité de cette industrie, à développer des schémas énergétiques,

environnementaux, industriels nouveaux, à retisser des liens de solidarités entre les équipes syndicales Filpac, avec celles des autres structures de la CGT et avec la population. La preuve en est, l'initiative de portes ouvertes où plus de 2 500 personnes se sont rendues, des politiques locaux, nationaux, un ministre, tant l'envergure de notre démarche a embrassé fortement la région.

Cette démarche, nous l'avons expérimentée plusieurs fois, il nous faut l'étendre dans toutes les branches et tous les territoires !

Certes, durant ces quatre années, tout n'a pas fonctionné !

Mais le fait que nous ayons ensemble adopté ce profil revendicatif et de luttes, nous a permis de ne pas sombrer dans le défaitisme et de prendre toute notre place dans le conflit sur les retraites en 2010 et sur ceux de 2009 liés à la plateforme revendicative commune des huit organisations syndicales.

Ces manifestations, chacune et chacun d'entre nous les ont encore en tête. Trois mois durant lesquels des millions de salariés et leurs familles se sont retrouvés dans les rues, les avenues, à manifester leur volonté de sauvegarder leur système de retraite solidaire.

Cette masse impressionnante de salariés mobilisés, ce mouvement popu-

laire soutenu par près de 80 % des citoyens ne pouvait pas échouer !

L'échec de 2010 sur les retraites impacte fortement nos capacités de mobilisation actuelles sur les grands sujets sociaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

Dans le cadre des débats préparatoires à notre congrès, les syndicats, que nous avons rencontrés, nous ont fait état systématiquement des difficultés à mobiliser.

Ce qui explique en partie, une journée d'action en demi-teinte le 11 octobre dernier, renforcée par le fait que les autres organisations syndicales ont cédé à la pression et sont pour certaines déjà dans l'union sacrée appelée par Sarkozy-Fillon.

La situation antidémocratique créée par le pouvoir en place, comme celle faite au peuple grec et autres peuples européens, nécessite un syndicalisme capable de représenter le Travail, lequel poussera les portes d'une transformation de cette société.

Apporter vos éléments d'appréciation sur l'activité de ces quatre dernières années doit permettre à ce congrès, au travers des orientations que nous choisirons, de surmonter les difficultés pour être encore plus efficaces, plus rassembleurs, et plus attractifs, et pour que se bâtisse le rapport de forces nécessaire.

Voilà, en quelques mots, l'introduction à nos travaux de ce matin.

Maintenant, place au débat !



Bilan de l'activité internationale

Michel Muller

Chères et chers camarades,

À l'analyse de ce qui s'est passé ces dernières années, nous arrivons à la conclusion que les activités syndicales internationales et européennes imprègnent à présent le syndicalisme sous toutes ses facettes et dans toutes ses structures. Le temps et l'espace syndical sont, et pour longtemps, marqués par l'indispensable ouverture vers le monde.

On me dira que tout cela n'est pas nouveau, on m'objectera que le syndicalisme a toujours été internationaliste. Vrai, mais chaque fois à l'image de son époque. Et quand l'époque change, ce qui est inéluctable, le syndicalisme, lui aussi, doit répondre aux nouveaux défis.

Trois domaines, parmi d'autres, qui me semblent illustrer cette nouvelle approche du syndicalisme international et qui se posent à tous les syndicats du monde.

Du local au global, la solidarité basée sur la revendication

La crise du système capitaliste est mondiale et pourtant vécue différemment d'un pays à l'autre. Les salariés des pays développés vivent un recul social quasiment sans précédent, ceux des pays émergents n'arrivent pas à faire satisfaire les besoins sociaux les plus élémentaires. Aux uns et aux autres, on annonce un avenir incertain et précaire. Pis, tout est fait pour les opposer, les salariés, d'un pays à l'autre, d'une couche sociale par rapport à d'autres, entre immigrés et nationaux, publics et privés, entre générations.

Lucidement, nous devons constater que les capacités d'intervention du syndicalisme sont affectées par cette situation et, courageusement, nous essayons d'y faire face. Un syndicat est tenu d'écouter les travailleurs de son pays, même quand ceux-ci risquent parfois de se perdre dans des choix malheureux et j'espère que nous ne connaissons pas cela lors de la prochaine élection présidentielle en France. Mais il faut tout envisager.

Nous ne pouvons répondre à ces errances par un discours moralisateur. Nous le ferons en étant en capacité de



présenter, en tant que syndicat, des solutions, des perspectives, sur lesquelles nous pourrions construire les solidarités, au sein de chaque pays et au-delà.

Au sein du G20, le mouvement syndical international a créé une structure appelée L20, Labour 20, qui s'est fait entendre à Cannes. Pour les médias, cela fut un non-événement, il est vrai que les roucoulades entre Sarkozy et Obama étaient plus importantes pour l'avenir du monde, et surtout pour l'enfumage des peuples.

La Confédération syndicale internationale, les syndicats mondiaux de branche, la Confédération des syndicats chinois, entre autres, ont pesé pour faire inscrire dans les textes l'exigence d'une politique volontariste de création d'emplois, de la mise en place d'une protection sociale dans tous les pays du monde. Il faut noter la part active qu'UNI a prise dans l'expression de cette exigence et nul doute que Philip Jennings, le secrétaire général d'UNI, nous en dira plus demain, lors de son intervention.

C'est une première et il ne faut ni la sous-estimer ni la surestimer. Mettre tous les syndicats du monde d'accord pour des revendications certes générales mais portant sur des actes fondamentaux n'est pas anodin. Mais il est vrai qu'une ligne dans une déclaration finale qui est par ailleurs une caution totale aux politiques d'austérité n'est pas de nature à changer le cours des

choses. C'est en fait un constat de ce que pèse le syndicalisme international et, surtout, qu'il doit, à l'avenir, peser beaucoup plus afin de pouvoir exiger plus.

Cela ne dépend pas des seules instances syndicales internationales. Elles ne sont que le reflet de ce que nous sommes nous-mêmes, pays par pays, en capacité de faire bouger.

Le récent congrès d'UNI Europa qui s'est déroulé en France, et c'est une première pour le syndicalisme européen, est allé plus loin que la déclaration du L20. Dans une résolution d'urgence sur la crise, la nécessité d'instaurer un salaire minimum européen et une harmonisation par le haut des protections sociales a été explicitement affirmée. Cela a conduit à des débats difficiles entre les différents syndicats et il est de notoriété publique que, très longtemps, les Nordiques étaient opposés à toute idée d'harmonisation sociale en Europe. Il n'y a pas si longtemps, on aurait réglé cette opposition par une déclaration molle, disant tout et son contraire, abusant du conditionnel pour ne pas être trop affirmatif et ainsi arracher une unanimité. Pour la première fois, et par une volonté acharnée du président d'UNI Europa, Frank Bsirske, par ailleurs président de Verdi en Allemagne, nous sommes passés outre et la déclaration fut votée, certes pas à l'unanimité, mais à une bonne majorité. Il est remarquable est que ceux qui auraient voté contre il y

a encore quelques années, là, se sont abstenus pour éviter toute opposition marquée qui aurait affaibli la portée du texte.

La crise est en effet passée par là et tous les syndicats, tous les modèles sociaux, en sont affectés. L'économie se mondialise et le social n'est qu'une variable d'ajustement dans la concurrence que se livrent les capitalismes nationaux. Pourtant l'Organisation internationale du travail, organisme de l'ONU, a adopté des normes sociales. Depuis quelque temps, des accords mondiaux dans les multinationales donnent aux travailleurs d'une même entreprise les mêmes droits quel que soit le pays dans lequel elle est implantée. Mais aucune contrainte, aucune sanction, n'est possible légalement à l'égard des pays ou des entreprises qui bafouent ce droit international. À quand un tribunal international du travail qui juge les patrons-voyous et les Etats foulant aux pieds les droits sociaux comme le fait le TPI avec ceux qui violent d'autres droits de l'Homme ?

Sans une coordination des politiques revendicatives, sans des objectifs communs, sans revendications construites ensemble, le syndicalisme ne pourra, dans aucun pays, prétendre à défendre seul durablement les conquêtes sociales et imposer de nouveaux droits internationaux. Certes, on avance, on vient de le voir... mais nous ne sommes pas encore au niveau nécessaire.

Pour y arriver, il faut que cette conviction soit partagée par les travailleurs et par la population en général, et elle ne naîtra pas spontanément : il faut du travail, du débat, de la persuasion et, surtout, des propositions et des actes. Et cela me conduit à l'autre dimension syndicale que nous devons développer au niveau international et singulièrement européen, celle de la mobilisation, de la lutte.

De la mobilisation à la lutte

On ne peut décemment reprocher aux structures syndicales internationales de l'avoir oubliée. Multiples ont été les appels à manifester de la CES, de la CSI et leurs différentes branches. On peut même raisonnablement parler de succès quand 50000 manifestants venus de toute l'Europe se rassemblent en Pologne cet été pour exiger du sommet des ministres de l'Economie un changement de politique.

Nous sommes pourtant loin du compte de ce qu'il faudrait pour changer radicalement de cap. La crise de l'euro, les plans d'austérité imposés par tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de la social-démocratie, présentés comme la



seule et unique issue, instaurent l'injustice sociale et, surtout, génèrent la désespérance.

La lamentable affaire du récent référendum avorté en Grèce est un autre volet du même problème. La démocratie, donner la voix au peuple, fait peur, et c'est bien ce que craignent les marchés. Là-bas, on refait voter la population qui n'a pas bien compris ce qu'on attendait d'elle jusqu'à ce qu'elle donne la bonne réponse ; ailleurs, on lui interdit tout bonnement de s'exprimer par les urnes. En Grèce, nous touchons au summum, puisqu'un gouvernement sans aucune légitimité populaire se met en place, sous contrôle d'une troïka européenne et sous les vivats des gouvernements européens, en redonnant des ministères aux colonels d'extrême droite qui avaient mis le peuple grec sous le joug avant que celui-ci ne s'en débarrasse par une mobilisation populaire soutenue par les progressistes du monde entier.

Ce qui fait peur aux marchés et ce que les gouvernements refusent aux peuples, c'est-à-dire pouvoir s'exprimer, il faut que le syndicalisme le leur offre.

Nous saluerons tout à l'heure, grâce à Mongi Abderahim, coordinateur du bureau MENA d'UNI à Tunis, les printemps arabes qui ont trouvé leur origine dans une volonté populaire de transformation sociale. Nous sommes aujourd'hui aux côtés des syndicats qui tentent de trouver leur place dans des conditions économiques, sociales et politiques nouvelles et les assurons de notre solidarité.

Nous jubilons à voir un mouvement comme celui des Indignés prendre une dimension internationale. À partir d'un petit livre, d'une place en Espagne, puis de pays en pays dans le monde entier, des citoyens, surtout jeunes, s'expriment, à leur manière, pour dire que cela ne peut plus durer comme cela.

Aux Etats-Unis, Occupy Wall Street, en fait les Indignés US, fait le siège de la première place forte du capitalisme mondial et cela devient la plus forte mobilisation des Américains depuis la guerre du Vietnam ou d'Irak. Et là il ne s'agit pas seulement de s'attaquer à la Maison-Blanche, mais bien au temple dans lequel est érigé le veau d'or.

En Chine, oui, en Chine, il ne se passe pas une journée sans une révolte, une grève, une manifestation, par lesquels les travailleurs réclament une meilleure répartition des richesses et une part de la croissance économique.

Les peuples, même ceux qui paraissent soumis, ont des ressources qui, le moment venu, peuvent déboucher sur de grandes choses.

Et le syndicalisme là-dedans ? Acteurs, certes, le plus souvent et c'est heureux. Mais aussi parfois spectateurs. Et c'est là où les choses doivent évoluer. Ce n'est pas qu'une simple question d'opportunité et d'élever la voix pour soutenir et apparaître « dans le coup ». C'est d'être vraiment dans le coup en se mettant « au service » des peuples en mouvement.

Ce qui marque essentiellement ces mouvements, ce qui est véritablement nouveau, c'est leur volonté de s'ouvrir et d'élargir le concept de solidarité au niveau international. À l'écoute des Indignés on voit que cette question est naturelle, normale, logique même : seuls et isolés, même en luttant, nous passerons à la moulinette. Les Grecs aujourd'hui, les Italiens demain, tous les autres dans la foulée... et pas seulement ceux du Sud...

Là aussi, comme sur la question revendicative, cette évolution du syndicalisme vers la mobilisation et la lutte est entre nos mains. C'est à partir du local, de chaque entreprise, que se créent les solidarités et les actions d'envergure, et pas seulement à partir d'appels généraux et qui apparaissent à présent parfois un peu rituels. Nous accumulons de l'expérience sur ce point, par exemple par les réseaux syndicaux mondiaux et les comités d'entreprise européens. Mais ce ne sont pas les seuls salariés de ces entreprises multinationales que nous devons être en mesure de mobiliser. En avons-nous, à l'heure actuelle, la capacité

Cette question me conduit à ma troisième réflexion :

La place de l'international dans la bataille pour la syndicalisation

La mondialisation génère plus de craintes que d'espoirs auprès de nos travailleurs. L'Europe, celle que nous connaissons, est en train de connaître un rejet auprès des populations de quasiment tous les pays. Cet état d'esprit donne à certaines forces politiques réactionnaires et d'extrême droite l'opportunité de surfer sur un mécontentement pour avancer leurs

réponses de repli sur soi, d'opposition entre les peuples, de stigmatisation des différences...

Mais, sur le fond, la majorité des salariés ne cherche pas une solution dans ces impasses. Malgré leur défiance à l'égard de l'Europe ou de la mondialisation, ils sont persuadés qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Il faut donc faire face. Ils attendent, impatiemment, des idées et des propositions nouvelles. Et bien souvent,

Ce qui fait peur aux marchés et ce que les gouvernements refusent aux peuples, c'est-à-dire pouvoir s'exprimer, il faut que le syndicalisme le leur offre

c'est avec un problème concret, par exemple, des pertes d'emplois ou de fermetures d'entreprises, que la question devient criante. Elle était pourtant sous-jacente bien avant.

Je pense, foncièrement, que le syndicalisme ne peut se développer à terme sans qu'il offre, à des salariés, la possibilité de réflexion, de revendications, d'actions communes avec d'autres salariés. Cela est vrai, nous le savons, sur le plan local, régional, national, évidemment. Mais cela l'est à présent aussi sur le plan international.

La crédibilité d'un syndicat, sur le lieu de travail, sa capacité à faire aboutir les revendications, à lutter pour une autre politique de l'emploi, n'est pas acquise s'il ne peut faire référence à des relations avec d'autres syndicats en Europe ou dans le monde.

Et cela nous conduit, nécessairement, à nous interroger sur notre travail international au sein de la Fédération. Il est clair que nous devons changer les choses et fixer de nouvelles priorités.

Une fédération génétiquement internationale

La Filpac a hérité, de ses deux organisations fondatrices, une longue tradition d'activité internationale.

C'est une richesse pour la Filpac : elle est ainsi une des Fédérations de la CGT la plus présente sur tous les terrains d'action et de luttes internationales, sur tous les continents.

Que faisons-nous de cette richesse ? Pas assez à mon avis, et entendez cela aussi comme une autocritique. Il est légitime, essentiel, primordial, de siéger dans les instances internationales là où nous pouvons le faire : nous pouvons y faire entendre notre voix mais aussi entendre celles des autres. Mais cela n'est plus suffisant tout en restant indispensable.

Notre activité internationale fédérale doit s'élargir et devenir l'affaire de tous nos syndicats, et cela en permanence. C'est le sens du document d'orientation qui intègre l'international dans toutes les activités fédérales. Qu'est-ce que cela peut changer dans le travail fédéral ?

Sur la formation : nous peinons à remplir nos stages de formation internationale. Pourquoi ? C'est vous qui avez une part de la réponse. Sont-ils inadaptés ? Leur contenu ne correspond-il pas à l'attente ? Ou bien l'activité internationale est-elle encore trop considérée comme relevant de la Fédération ? Peut-être même qu'elle est encore parfois considérée comme du simple tourisme syndical ? J'espère, par cette intervention, avoir contribué à démystifier cela.

Sur la communication : j'ai eu l'occasion de le dire par ailleurs, globalement, la communication syndicale traite encore l'activité syndicale comme on traiterait de la politique internationale dans la presse. Il est naturel, essentiel même, de rendre compte des événements, des contacts, des rencontres. Mais il faut avoir une réflexion plus élaborée sur la construction d'une politique revendicative internationale car d'importantes questions se posent aux travailleurs et l'absence de réponse est souvent un obstacle à l'action commune et solidaire. Tout cela est-il possible, comment établir un salaire minimum européen, comment harmoniser des systèmes tellement différents, par exemple sur les retraites... Du travail a été fait sur ce point, par des chercheurs, des sociologues, des syndicalistes. Même par la CGT... Mais ce travail reste confidentiel et n'est pas vulgarisé...

Sur la politique revendicative : évidemment que des craintes existent qu'un dialogue social européen puisse se faire au détriment de son propre modèle social. C'est la crainte toujours évoquée par nos camarades scandinaves : une norme européenne ne saurait être qu'inférieure à la nôtre. Si cela fut vrai pendant très longtemps, le patronat a détruit petit à petit le dialogue social national, le paritarisme dans les branches et il n'a aucune envie de recréer cela au niveau européen. Il s'agit donc bien d'imposer des normes qui s'appliqueront à tous et nous savons bien que c'est le seul rapport de forces qui en fixera le niveau et pas la bonne volonté des négociateurs. Nos secteurs revendicatifs fédéraux devront, tôt ou tard, intégrer dans leur programme le dialogue social européen et contribuer à le faire avancer, tant par nos propositions que par la mobilisation des travailleurs français. ■



SECAFI



- ➔ Diagnostic social et stratégique
- ➔ Conseil face aux changements permanents
- ➔ Qualité de vie au travail
- ➔ Santé au travail, risques psychosociaux

**Nous vous invitons
à venir sur le
Stand SECAFI**

**15 novembre
Jeu-concours
pour les Congressistes**

**16 novembre
Buffet-Goûter**

**Evénements
thématiques
tous les jours...**



contact@secafi.com
Tél. 01 53 62 24 40

SECAFI, une société du



www.secafi.com



Retour dans le futur



élus de la République commencent à prendre conscience de l'enjeu.

Patrick Varin

Il intervient particulièrement sur les retraites complémentaires qui seront sujettes, en 2015, à de nouvelles discussions avec, en toile de fond, une réforme systémique pour approcher le principe « notionnel » et la possible fusion des caisses Arrco et Agirc.

Philippe Chardon, de l'entreprise CBS

Il nous fait part de plans sociaux dans cette entreprise spécialisée dans l'affichage et la communication et de la difficulté de transmettre et communiquer des informations dans le cadre d'entreprises éclatées et disséminées sur tout le territoire français.

Frédéric Dubuc

La presse aux mains des grands groupes industriels est devenue leur outil de propagande, ce qui n'empêche pas la chute des tirages, conséquence de la multiplication des moyens de communication et des réformes de la distribution qui pénalisent une présence effective dans tous les points de distribution. Le prix, en opposition à la gratuité de certains médias et journaux, est également un frein à la diffusion. Pour les entreprises chargées de réaliser la fabrication de ces journaux, la charge de travail ne suffit plus à les équilibrer économiquement. La recherche d'un nouveau modèle économique basé sur l'investissement dans les outils de type labeur pour capter une nouvelle charge de travail après la fabrication des journaux est facteur de restructurations importantes dans le secteur labeur. Les patrons de ce secteur tentent de se regrouper, cause de réductions d'emplois supplémentaires. L'impression numérique vient rajouter au malaise son lot de réductions d'emplois. Nous assistons à l'explosion des frontières entre la presse et le labeur. Quelle stratégie de positionnement pour la CGT ? Ne rien changer, conserver les statuts et fermer la lumière en partant ou tenter de maîtriser la disparition des frontières entre les différentes formes de presse et d'impression en nous adossant sur les entreprises de presse où la CGT pèse encore dans le tissu relationnel. Essayer d'obtenir, plutôt que la disparition des imprimeries de presse, un équilibre entre

Pascal Fiatte, «L'Est républicain»

Pour la première fois, nous avons eu des licenciements secs à la Nouvelle République du Centre-Ouest. Dans le même temps, le Crédit mutuel continuait ses emplettes pour constituer le premier groupe de PQR en France. Arrivent aujourd'hui le Crédit agricole et le groupe Rossel dans le Nord, où pourrait se profiler un rapprochement avec Hersant. Les départs anticipés, dans beaucoup de titres, ont affaibli les équipes syndicales. Pour peu que les successions n'aient pas été anticipées, nous avons eu à soutenir et à former les nouvelles équipes et retisser des liens qui avaient disparu ou s'étaient distendus.

Bruno Dubois

Alors que, dans le secteur du carton ondulé, la CGT représente 71 % aux élections professionnelles, le groupe Smurfit mène cependant une politique de réduction des acquis, accompagnée d'une remise en cause du nombre des élus du personnel. Les syndicats se doivent de réagir, mais ensemble pour combattre les inégalités de traitement et redonner confiance dans le mouvement syndical. Les sala-

riés sont confrontés à des nouvelles générations de machines avec, pour corollaires, suppressions d'emplois, fermetures d'usines, dans le but de générer des profits de plus en plus grands. Cette conception patronale suscite chez les salariés l'idée d'une taxe sur les nouvelles générations de machines, qui ne sont pas là pour absorber une plus grande charge de travail, mais dégager plus de profits en détruisant l'emploi. Sur l'unité syndicale, mieux veut être seul, nous dit-il, que mal accompagné.

Andrée Kolar

Elle intervient à propos des médias aux ordres, propriétés des marchands de canons, et sur la nécessité de créer un « pôle public » pour confectionner, imprimer une presse écrite capable de résister aux pouvoirs de l'argent. Etre capable de mettre sur le devant de la scène nos actions et victoires syndicales et de s'opposer au carcan européen.

Stéphane Paturey, «France-Soir»

Ce journal traverse à nouveau une période difficile, parce que M. Pugachev, jeune milliardaire russe et patron actuel du journal (...), voudrait maintenant arrêter le papier

au profit du « tout-numérique », alors qu'il a reçu 10 millions d'euros d'aides pour maintenir papier et emploi. Difficile, parce que ce patron de presse développe les idées nauséabondes de l'extrême droite. Son projet c'est : 89 suppressions de postes ; plan de licenciements à minima et payé par l'Etat ; destruction du cadre social ; réduction de la qualité de l'information en prélude à une destruction de l'entreprise. Depuis plus d'un mois, les salariés du quotidien se mobilisent. Appuyé sur un travail syndical qui a permis à Info'Com-CGT de remporter 51 % des voix aux dernières élections face à une liste intersyndicale, nous avons réussi à construire l'unité d'une large majorité de salariés, renversant les replis corporatistes traditionnels. Mobilisation en interne, mais aussi mobilisation nationale de la Filpac CGT et de ses syndicats qui ont permis de peser sur le SPQR, le ministère de la Culture et de la Communication. Côté repreneurs, un seul dossier existe dont les axes sont : le développement de l'information assurant une complémentarité entre papier et numérique ; la conservation de 90 postes sur 116 ; un investissement de 10 millions d'euros. Tous les acteurs sont quasiment autour de la table. Les



les différentes formes d'impression en s'appuyant sur la représentativité de la CGT.

Pascal Akoun du SGLCE

Il aborde les difficultés rencontrées lors de conflits du travail où le sentiment d'être seuls et incompris par la Fédération s'est imposé. La nécessité d'un inventaire sur la situation des entreprises, pour ensuite faire le point et décider de la suite à donner, en termes de luttes et d'engagements syndicaux, lui paraît incontournable, d'autant que les nouvelles normes de distribution ne vont pas dans le sens d'une augmentation de la charge de travail.

Sébastien Savignac

Il fait état dans le groupe Smurfit d'une politique industrielle pour le moins bizarre, qui n'hésite pas à dépenser 35 millions d'euros pour fermer un site, notamment celui de Nanterre où l'entreprise « gênait » (Grand Paris) et qui ne se spécialise que dans les rachats d'entreprises. L'approvisionnement en matière première (vieux papiers), hier en relation avec communes et communautés de communes, aujourd'hui avec Veolia, subit une tension due à la demande chinoise génératrice d'une hausse des coûts. La garantie d'approvisionnement minimal est remise en cause. Dans ces périodes difficiles, les salariés et les syndiqués sont très sensibles à la « présence » de leur fédération, physiquement et par l'information qu'elle véhicule, et la politique d'économie instaurée par la Filpac ne doit pas être le justificatif de ses « absences ».

Jean-Yves Lesage, Imprimerie Desfossés

Le mouvement des retraites a été un échec. Le SGL voulait des 24 heures de grève lors des manifs. La Fédération nous a convoqués pour nous faire cesser. Pourtant, les manifs étaient insuffisantes. Pour cela, je veux manifester mon droit de retrait.

Frédéric Pichot, Imprimerie CPI Bussière :

Nous avons dû gérer un plan social en janvier 2010. Avec les soutiens local et fédéral, nous avons défendu un projet qui a mobilisé l'ensemble des acteurs. Certes, nous avons perdu 116 emplois, mais nous avons pu arracher 30 millions d'euros d'investissement pour pérenniser les emplois restants. Le mouvement des retraites n'est pas un échec, il laissera des traces, on le verra en 2012 en virant l'autre...



Jean Gersin

Il déclare que toute critique, quelle qu'elle soit, est bonne à prendre; encore faut-il qu'elle repose sur quelque chose de concret. Il fait remarquer que le site de la Filpac est journalièrement mis à jour et que « 7 jours sur 7 » est devenu quotidien quand la nécessité s'en est fait sentir. L'information des syndiqués est un devoir de notre organisation syndicale, mais cette information ne circule pas que dans le sens Paris-Province ; l'inverse est également possible, mais surtout souhaitable.

Marc Peyrade

Il apprécie ce genre de débat, que la Fédération appelle de ses vœux; une expression sans complexe sur les difficultés que l'on rencontre est le meilleur moyen d'éviter le cloisonnement et les procès d'intention. Comme d'autres, la Fédé n'est pas convaincue que tout va bien, qu'il ne faut rien changer, au contraire, et vos avis sont importants pour définir correctement et en fonction du moment le rôle et les tâches de chacun. Prendre le temps d'analyser, et cela dans toutes nos instances, commissions, syndicats, Fédération... nous avons tous à y gagner.

Gérard Senecal, la Chapelle Darblay

Je suis en accord avec le rapport d'activité. Dans la région normande, avec le collectif et la Fédération, on a été de toutes les luttes. Solidarité physique, financière, etc. La com a été faite par la Fédération, chaque matin, on a de quoi lire. Et pourtant, est-ce que cela suffit ? Comme ça a été dit ce matin, même quand on représente 70 % ont est attaqués. Mais, au moins, faisons ce que l'on décide.

Hubert Strauel, « l'Alsace »

Félicitations pour la mobilisation sur les retraites, mais, malgré cela, ce fut un échec. On met 3 ou 4 millions dans la rue et ça ne suffit

pas. Sur les retraites, la Fédération a fait un travail fantastique. Il y avait des entreprises en grève, il fallait discuter de comment élargir la mobilisation pour changer le rapport de forces. Depuis, la situation est dramatique. On n'avait jamais connu un tel niveau d'attaque. On glisse vers un système totalitaire. Comment le combattre ? Il faut maintenant investir le terrain politique, on ne peut plus se ranger dans la neutralité au nom de l'indépendance. En 2012, il ne suffira pas de virer Sarkozy pour que tout change. Nous aurons une tâche essentielle pour imposer nos revendications. Il faut mettre nos entreprises sous la protection de tous les salariés.

Jean-Jacques Chemin

Il nous informe des dernières nouvelles concernant l'imprimerie Hélio-Corbeil, qui se trouve sans reprenneur après une mise en liquidation, victime d'un objectif patronal souhaitant la disparition définitive de cette entité industrielle. Les salariés n'ont, pour conserver l'emploi et l'outil de production, que la possibilité de se constituer en Scop. Cela relève d'une décision du tribunal de commerce qui, en octobre 2011, a été saisi de la demande de création et a rendu un avis plutôt favorable, sous couvert de présenter un dossier plus complet qui sera examiné en janvier 2012.

Affaire à suivre...

Jean-Pierre Martinez

Il s'interroge et interroge le congrès sur le fait que les mouvements sur la défense des retraites aient mobilisé et intéressé beaucoup de salariés du secteur papetier et qui ont du mal à défendre leurs intérêts et leurs emplois dans l'industrie papetière. Ils n'arrivent pas ou ne veulent pas agir collectivement, victimes d'une conception de syndicalisme étriqué, recroquevillé sur l'entreprise, aveugle aux événements extérieurs. Il faut renouer avec le fédéralisme

des actions et des revendications, imposer le paritarisme, les moyens de nous regrouper existent encore dans notre secteur papetier.

Franck Saillot, du groupe Arjo-Wiggins

Il nous décrit les scénarios de démantèlement des sites de production qui commencent par un ou deux plans sociaux suivis par la fermeture du site. C'est ce qui est arrivé aux camarades de Malaucène qui ont tout fait pour décider un reprenneur, dont la direction n'a jamais voulu entendre parler. La création de collectifs pour essayer de s'opposer à ces stratégies patronales de fermetures doit, par la mise en commun de nos connaissances, de nos expériences, de nos luttes, nous rendre plus aptes à réagir à leurs attaques. Il faut travailler local, vertical, horizontal, UL, UD, comités régionaux. La défense des emplois doit l'emporter sur la recherche d'une prime à la valise.

Pierre Trenti

Les Vosges, c'est le premier département papetier français. Nous avons un collectif avec l'UD des Vosges. Mais nous ne progressons plus. Fermeture de Grégoire, Norampac en sursis ; face à cela, la question qui revient sans cesse : elle est où la Fédération ? Certes, nous avons des réunions avec Patrick Bauret, mais vu son emploi du temps, c'est compliqué. Il faut trouver d'autres outils. Souvent, les syndicats ne savent pas ce que la Fédération pourrait leur apporter. Parfois, on aurait juste besoin de soutien. Comment trouver de nouveaux moyens ?

Nicolas Faucher, International Paper Saillat

Il y a vingt ans, IP c'était 12 boîtes ; aujourd'hui, il en reste une en Pologne et en Russie et nous en France. Pourtant, IP a fait remonter pour ces actionnaires 83 millions d'euros cette année et 270 millions l'année dernière, et ils ont acheté une boîte aux Etats-Unis pour 4,3 milliards... A Maresquel, les gens sont partis avec de l'argent. Mais ils voulaient rester et redémarrer l'usine sur la base du projet chanvre. Les patrons sont entrés et ont détruit au chalumeau les installations pour empêcher le redémarrage ! Il faut arrêter le défaitisme par rapport au mouvement des retraites. Pendant ce mouvement, des milliers de salariés sont sortis pour la première fois. Dans le 87, des taules ont créé leur syndicat à l'issue du mouvement. On en verra les effets à long terme. ■



De Cherbourg à Concarneau, l'Ouest syndical au féminin

Sylvie Roussine et Michèle Pelleter travaillent à « Ovest France » comme secrétaires, Sylvie à Cherbourg et Michèle à Concarneau. Sylvie participe à son premier congrès de la Filpac. Pour Michèle, c'est le second. Elle a un très bon souvenir du congrès de Lille où elle a pu rencontrer les syndicalistes des professions de l'imprimerie, du papier et de la communication.

Sylvie travaille depuis 25 ans dans l'entreprise à Cherbourg et Michèle depuis 31 ans à Concarneau. Déléguées au CHSCT, elles se retrouvent souvent à Rennes dans le cadre de leurs activités d'élues. Michèle est aussi déléguée au CE ainsi qu'au comité de groupe. Ovest France, avec ses 1 700 salariés répartis dans tout le Grand Ouest, ses 64 éditions est un monde en soi mais, vu sa vocation, c'est une immense fenêtre sur la vie citoyenne sous tous ses aspects, culturels, sociaux et politiques. Sylvie et Michèle y participent à leur manière, en ayant suivi tous les changements technologiques qui ont fait évoluer leur métier. Elles ont commencé avec la machine à écrire, sont passées par le Minitel et, aujourd'hui, voient leurs compétences et leur expérience intégrées dans les nouveaux processus de communication que permet le Web.



Sylvie a rencontré la CGT à Saint-Lô, grâce à une opératrice qui était déléguée syndicale à Rennes en 2000. Rien, dans son environnement personnel, ne pouvait présager de son engagement. Et pourtant elle s'y consacre avec passion, comme Michèle qui, elle, a été bercée dans le moule syndical

avec son père engagé dans la CGT chez les docks et à la conserverie du port. Sylvie et Michèle considèrent que la presse doit se développer autant dans les éditions papier que par le Web. Il n'y a pas contradiction, mais complémentarité. Elles sont très attachées à leur journal qui doit toujours

bien se tenir parce qu'il est soumis à la concurrence, soit de La Presse de la Manche (filiale du groupe), pour Cherbourg, soit du Télégramme pour Concarneau. Dans les deux cas, les râteaux (ratages de scoops) peuvent mettre certaines éditions de Ovest France en difficulté ponctuelle. Elles sont aux premières loges pour assister à toutes ces aventures éditoriales. Sylvie et Michèle mènent à bien un équilibre nécessaire entre leur vie familiale, leur activité professionnelle et syndicale. Cela nécessite une organisation vigilante certes, mais la récompense, c'est une ouverture privilégiée sur le monde citoyen et professionnel, bien au-delà de leur activité quotidienne. C'est aussi la meilleure manière, pour elles, d'affirmer concrètement leur aspiration à la parité avec les hommes, tant dans leur profession que dans la vie syndicale. ■

Bruno Chauveau : organisateur de riposte

Jeudi dernier, Svenska Cellulosa Aktiebolaget manifestait sa volonté d'acheter Georgia Pacific pour 1,3 milliard d'euros. Cette nouvelle fusion de deux poids lourds de la papeterie a mis la CGT sur le pied de guerre. En tête de la riposte, Bruno Chauveau, 44 ans, depuis dix ans délégué syndical central de SCA France et coordinateur-animateur des usines françaises du groupe suédois qui emploie 4 900 salariés, dont 2 200 en France.

En absorbant son concurrent dans le domaine des papiers d'hygiène, SCA cherche à capter de nouvelles marques qui ont plus de valeur ajoutée et à traiter entreprise par entreprise. « Si l'opération se concrétise, les mutualisations seront inévitables. Notamment sur le plan de la logistique. Une somme de 130 millions d'euros est déjà budgétée pour la restructuration. J'ai des craintes sur l'avenir des sites de Kunheim et d'Orléans », explique tout de go le technicien de maintenance mécanique.

Première étape de la mobilisation : s'informer. Lors des CCE des deux entreprises, qui se tenaient hier après-midi, mais également en demandant au cabinet Alpha-Secafi une expertise sur Georgia Pacific.

Deuxième étape : unir les forces syndicales. Celles de la CGT, majoritaire à SCA, et celles de la CFDT, dominante à Georgia Pacific. « Il faut faire des tracts communs et travailler en réseau sur les synergies entre les sites », assure Bruno Chauveau.

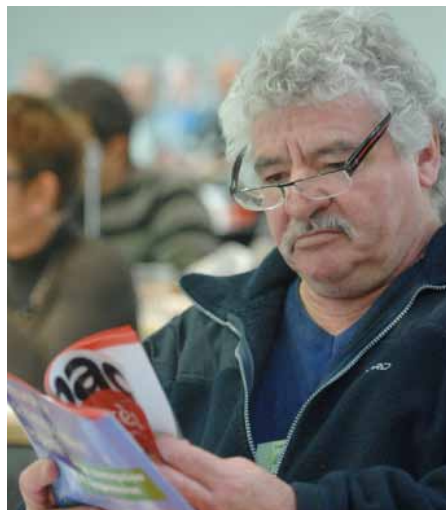
Afin qu'il y ait du travail pour tous et pour longtemps.

Pour que les intérêts des salariés soient préservés, ce syndicaliste de terrain compte sur la relation de confiance qu'il a pu tisser au fil des années avec ses homologues européens, sur son sens critique autant que sur sa force de proposition. « J'ai horreur des injustices. J'aime ce que je fais. Et je m'implique à cent pour cent. » Cet homme vif et volubile a du pain sur la planche, mais c'est comme ça qu'il donne le meilleur. ■





Le congrès en images



Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une **assurance basée sur la solidarité**, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat **Solidarité vie syndicale**.

La solidarité avant tout

Pour couvrir au mieux les syndiqués actifs, retraités ou privés d'emploi, la Macif a bâti une assurance "dommages corporels" agissant en cas d'accident dans le cadre d'un mandat ou d'une mission, d'un stage de formation syndicale ou plus généralement lors de toute participation à la vie de l'organisation.

Solidarité vie syndicale protège aujourd'hui la quasi-totalité des syndiqués, à titre individuel et de façon automatique.

"La solidarité est la clé de voûte du contrat, affirme Pierre Cantin, de la Direction des Partenariats à la Macif. Tout le monde bénéficie des mêmes garanties et nous travaillons sans cesse pour améliorer nos prestations. Depuis sa création, le contrat a permis d'indemniser plusieurs dizaines de décès et de nombreuses infirmités. A chaque fois, nous avons veillé à ne jamais laisser personne démunie, quelle que soit la gravité du sinistre. Dans une société où le statut du bénévole et du militant sont quasi inexistantes, une couverture efficace est une nécessité."

Les grandes lignes du contrat*

Pour vos dommages corporels suite à un accident au cours de la vie syndicale

• En cas de décès :

Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

• En cas d'incapacité permanente :

Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

• Aide à l'enfant :

Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

• Perte de salaires ou revenus :

90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

Une assurance responsabilité civile et défense-recours, en plus :

Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération :
tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

Sans oublier l'assistance aux militants

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraites du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007

Vous souhaitez en savoir plus ? partenariat@macif.fr

presstalis
La proximité va plus loin

Passion
2011 Renforcez
votre **visibilité**

www.presstalis.fr





Les promesses de l'aube

La séance commence à 14 h 50 par une intervention d'un camarade retraité de Strasbourg qui insiste sur le syndicalisme de citoyen qui doit se prolonger chez les retraités dans le cadre du multiprofessionnel.

Pascal Lefebvre, secrétaire fédéral,

Il reprend toutes les interventions du matin et en fait la synthèse. Tous, nous constatons que nous sommes dans un contexte dévastateur tant du point de vue social que de l'appareil productif.

L'ensemble des camarades qui sont intervenus précédemment constate l'ampleur de la crise. Toutefois, le niveau de réponse leur semble demeurer toujours insuffisant. Les rôles respectifs de chaque organisation ont été évoqués dans le cadre du débat sur les orientations. La nécessité d'un travail collectif fédéré pour appréhender les nombreux défis auxquels la Filpac CGT est et sera confrontée, a été fortement évoquée. Sur le thème de la continuité syndicale, Lucien Lorreyte, membre du bureau l'UFR Filpac, évoque l'érosion du syndicalisme parmi les camarades qui quittent l'entreprise. Deux syndiqués sur dix seulement rejoignent les sections de retraités. Ce simple constat pourrait être le résultat d'un manque d'information sur les structures regroupant les camarades à la retraite.

Être syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de vie et de travail. Être syndiqué à la retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie. » Plus que jamais, la situation matérielle des retraités s'est dégradée. Lucien Lorreyte évoque, chiffres et faits divers à l'appui, les difficultés de vivre dignement à la cessation d'activité professionnelle. Il montre un exemplaire de Vie nouvelle, magazine de l'UCR CGT, outil qui peut aider à continuer la lutte, tous ensemble.

Daniel Loubère (Bordeaux)

Il pense que le travail vis-à-vis des retraités doit plus se faire sur le fond que sur la forme.

Maurice Lecomte

Il intervient ensuite pour présenter l'association ACAS, qui développe

des activités de vacances et loisirs dans le cadre du tourisme social et familial, principalement pour les salariés de notre profession. Issue de comités d'entreprise du papier, l'association gère un camping, le Navarre, dans l'Hérault. Depuis sa création, il y a douze ans, elle a créé quatre emplois et demi.

Suit l'intervention de Jean-Marc Beauvais qui présente le bilan d'activité de l'AEEILPAC, organisme ayant en charge des formations pour les élus et mandatés de la Filpac. Améliorer leurs connaissances juridiques dans le droit du travail et ses mises à jour permanentes, c'est bien sa vocation. C'est un outil indispensable pour les militants, qui tente de répondre à leur questionnement.

Résultat du vote sur le quitus : 81,58 % pour, 9,94 % contre, 8,48 % abstention.

Après le vote commence le débat sur le document fédéral et les quatre résolutions.

Marc Peyrade

Il introduit en insistant sur le fait « Être syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de vie et de travail. Être syndiqué à la retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie. » Plus que jamais, la situation matérielle des retraités s'est dégradée. Lucien Lorreyte évoque, chiffres et faits divers à l'appui, les difficultés de vivre dignement à la cessation d'activité professionnelle. Il montre un exemplaire de Vie nouvelle, magazine de l'UCR CGT, outil qui peut aider à continuer la lutte, tous ensemble.

Olivier Blandin, secrétaire d'Info'Com-CGT,

Il rend compte de l'activité de son syndicat. Après avoir tourné la page du corporatisme, Info'Com-CGT s'est résolument engagé à créer une structure d'accueil pour tous les salariés des sièges éditoriaux, des entreprises de publicité et de communication. Il constate, dans la foulée des luttes, notamment à *France-Soir*, nombre de résultats positifs obtenus, tant en représentativité qu'en syndicalisations nouvelles. Il affirme être résolument en accord avec le document d'orientation.

Jean-François Ropert (SGLCE)

Il pense qu'il faut intervenir dans la vie politique et lit la résolution 1 du congrès de son organisation. Il se déclare lui aussi favorable à la résolution fédérale introduisant la notion de « transformation sociale ».

Cyrille Fournet (Sopal, de Dax)

Il s'interroge sur le contenu à donner à l'alternative sociale et sur les nouveaux espaces du syndicalisme. Il voudrait introduire la revendication d'une limitation de certaines rémunérations dans les entreprises. A cela, Marc Peyrade répond que le programme revendicatif fédéral s'autorise à pénétrer sur le terrain de la transformation sociale. Le syndicalisme ne doit pas uniquement se limiter à freiner les dégâts provoqués par l'offensive libérale du patronat.

Mario Ciona, du syndicat du livre de Bordeaux,

Il déclare que l'ensemble de son syndicat est favorable au texte proposé, mais avec certains amendements qui ont été portés à la connaissance du congrès. Toutefois, il se demande pourquoi il y a si peu d'amendements. Peut-être que le document est complet ? Ou qu'une certaine sérénité a succédé aux tensions antérieures ?

René Mahaut, de l'UFR,

Il bondit contre l'autoflagellation récurrente qui s'exprime régulièrement dans les interventions. Il insiste sur le fait que la modification demandée par Bordeaux est en contradiction avec la résolution elle-même.

Jean Gersin, secrétaire fédéral

Il intervient pour préciser que le concept de socialisme réel n'est pas une fiction mais bien une réalité historique. D'autre part, l'alignement de la CGT sur le programme de l'union de la gauche a produit en son temps des effets nocifs sur le mouvement social. Peut-on faire l'économie d'une analyse complète ?

Pascal Akoun (SGLCE)

Il intervient rapidement pour dire que les erreurs nous apparaissent toujours après, hier comme aujourd'hui.

René Mahaut

Il reprend la parole et déclare que ce sont les pays socialistes d'antan qui ont été à la pointe de l'anticolonialisme.

Marc Peyrade

Il recentre le débat en expliquant le sens de la résolution. Il s'agit pour la Filpac et l'ensemble des syndicats qui la composent de façonner un projet alternatif qui lui est propre.

Jean-François Ropert

Il admet que l'évolution du discours fédéral est nouveau et qu'il est toujours nécessaire de rompre avec le capitalisme.

Marc Panot, du journal «la Montagne» (Auvergne)

Il aborde la question de la modification de l'espace citoyen et l'imprécision du vocabulaire que nous utilisons (mondialisation, Europe...). Cela ne doit pas nous faire perdre de vue que nous devons construire un syndicalisme citoyen. Le capitalisme financier, tel qu'il agit aujourd'hui, rend difficile toute confrontation directe.

Marc Norguez

Il s'est dit favorable à la fondation d'une école syndicale ouverte sur l'avenir mais s'interroge sur la capacité de construire un projet social uniquement à partir des entreprises et des organisations syndicales.

Il exprime son souhait de voir des militants issus du monde ouvrier s'engager dans des mandats politiques, sachant qu'actuellement ce sont les patrons et les professions libérales qui dominent la représentation nationale.

Jean-Pierre Martinez, de Saica Pack Beaulac (Gironde)

Il condamne l'errance de la confédération et voudrait qu'on puisse armer politiquement les salariés.

Frédéric Pichot (imprimerie Bussière)

Il conclut les débats en évoquant les rendez-vous indispensables contre la règle d'or qui neutralise la démocratie et qui empêche tout élan politique nouveau. ■





impac

JEUDI 17 NOVEMBRE 2011

Supplément à Impac n° 153 • Journal des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT • Commission paritaire 0710 S 07535

L'INFORMATION COÛTE CHER...

RASSUREZ-VOUS, LA
DÉSINFORMATION AUSSI...



Edito

Y a d'la haine. Bien sûr, Sarkozy agit au compte de sa classe, la bourgeoisie rivée à ses privilèges. Elle le guide dans ses attaques contre le monde du Travail, pour le lui retirer, justement, le travail. Mais avec quelle hargne, avec quel mépris, cet homme infiniment nuisible puise dans le trésor public pour porter son butin dans les coffres forts de la Banque. C'est très exactement pour ça que le congrès est chaleureux, fraternel. Comme si ça allait sans dire que le moment était venu de se rassembler, se soutenir. C'est si dur dehors, avec la ronde infernale des sept plaies du libéralisme. Tout n'est pas réglé par ce climat de solidarité, même si elle est essentielle à la résistance syndicale. Par quel bout prendre l'austérité, après l'issue pour le moins inachevée de la bataille des retraites ? Et puis ce système inhumain, par où en sortir ? Et pour quelle alternative ? Il semble qu'à ce stade des travaux l'orientation largement adoptée constitue une partie de la réponse. Encore faut-il que les intentions du congrès soient suivies sans délai d'effet concret. C'est la rançon du succès : les attentes considérables à l'égard de la Fédération, qui se rejoignent dans l'adoption de l'orientation par 80% des congressistes, ne laisseront pas d'état de grâce à la direction qui sera élue. Elle devra turbiner tout de suite et comme jamais.



Pour que vive l'associatif





Programme

JEUDI 17 NOVEMBRE

8 heures Réunion du bureau du congrès — Suite

QUATRIÈME SÉANCE

8 h 30 Compte rendu commission des statuts **Pascal LEFEBVRE**
Débat + Vote modification des statuts

9 h 30 Résolution d'actualité + débat **Jean GERSIN**

10 H 30 PAUSE (20')

10 h 50 Une direction fédérale pour mettre en œuvre **David DUGUÉ**
Présentation des candidats au CEN retenus par la commission des candidatures + débat

11 h 25 Election du CEN + Commission de contrôle financier

12 heures Proclamation des résultats des élections
Élection de la 5^e présidence

12 H 15 DÉJEUNER

CINQUIÈME SÉANCE

14 h 30 Réunion du CEN (présidence par le doyen)
Élection du secrétariat fédéral

15 h 15 Présentation de la direction fédérale **David DUGUÉ**

15 h 45 Salut aux partants **Marc PEYRADE**

16 h 15 Intervention de clôture **Marc PEYRADE**

16 h 45 Clôture du congrès

18 h 30 - minuit
Concert avec Yvan Le Bolloc'h
Restauration suivie d'une seconde partie
avec les Sixties Memory (grande scène du patio)



ANTICIPER ET AGIR FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT. Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier, social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT

Les clés pour anticiper

APEX - ISAST

17 bd Poissonnière 75002 Paris

APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr

ISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr





L'appel à l'action de Philip Jennings

Pour le secrétaire général de l'UNI, un monde nouveau est possible. Reste à le construire, notamment par la voie syndicale.

Costume gris, cravate rouge, Philip Jennings a été le tribun le plus chic de la matinée d'hier. Solidement ancré au pupitre, mains ouvertes façon pasteur, le secrétaire général de l'UNI (Union Network International) s'est aussi positionné en orateur le plus choc. Malgré un énorme matou dans la gorge et un temps compté, le sémillant Gallois a mis la gomme pour lancer son appel à l'action. Morceaux choisis de cette communication syndicale.

« Je vous apporte un message de solidarité et de soutien. » C'est ainsi que Philip Jennings a démarré son allocution, non sans avoir au préalable taquiné un peu les Frenchies sur le rugby. « La peine d'avoir perdu contre la France en demi-finale de la Coupe du monde s'est dissipée, mais ce fut un coup dur ! » Le secrétaire général de l'UNI a ensuite tiré une salve de remerciements en direction de Michel Muller et des camarades de la Filpac qui ont accueilli la conférence d'UNI Graphique et Emballage à Paris et

ont coorganisé celle d'UNI Europa à Toulouse.

Puis le leader d'opinion a attaqué direct sur la politique. « Nous avons besoin d'une France de gauche aux élections de 2012. Nous comptons sur vous pour mobiliser en faveur du changement. » Il a ensuite exhorté l'assemblée à faire revivre l'esprit de la Révolution française « pour combattre les élites économiques, médiatiques et politiques qui mènent une guerre de riches contre les pauvres. » Un classique du genre mais qui fait toujours son effet.

Dans le chaos actuel, Philip Jennings n'imagine qu'une voie possible : « faire front, lutter pour un monde de justice et défendre la démocratie. » Et le secrétaire de l'UNI d'égrainer les sombres statistiques de la crise : 1,6 milliard de personnes qui survivent avec seulement quelques dollars par jour; 200 millions de chômeurs dans le monde... Le FMI, la BCE, le G20, les agences de notation... sont dans sa ligne de mire, exemples à l'appui.



« Chaque plan d'austérité est une pilule empoisonnée pour la démocratie visant à supprimer des possibilités de négocier. Bienvenue au nouveau goulag économique ! », ironise le responsable de l'UNI. « Si nous voulons aider les pauvres, les malades, les chômeurs, offrir des soins aux seniors, éduquer les enfants ou soutenir un secteur, nous sommes coupables, nous sommes condamnés. »

Philip Jennings plaide coupable, et plutôt deux fois qu'une. Demandant même à Sarkozy de commencer à construire des prisons pour enfermer ces « hérétiques » qui croient qu'un autre monde est possible. « Filpac, nous devons lutter. Nous devons répondre à l'appel de l'action. » En s'inspirant des acteurs du printemps arabe ou des indignés.

« Pour bâtir un nouveau monde, nous avons besoin d'une nouvelle Europe. » Une Europe sociale, solidaire et responsable. Pour y parvenir, le secrétaire général de l'UNI donne quelques pistes. Par exemple, une nouvelle réglementation financière, un nouveau contrôle des agences de notation, la fermeture des paradis fiscaux, le plafonnement ou la taxation des salaires des PDG... Rien d'original, mais ce serait déjà un pas.

Le discours de Philip Jennings prend alors des accents presque churchilliens. « Nous n'avons pas d'autre choix que de renforcer notre travail sur tous les fronts. » Cette bataille se mène autant en France, en Europe, qu'en Colombie, au Zimbabwe ou en Inde, citant différentes réalisations et projets en cours de l'UNI. Et le leader syndical de clore son allocution en renouvelant son appel à l'action. Des trémolos dans la voix, presque théâtral. « Nous sommes en pleine lutte

et nous allons remporter ce combat. Nous avons besoin de nouvelles règles du jeu. Écrivons-les ! » Ce vibrant plaidoyer suffira-t-il à inverser la vapeur ? Il est permis d'y croire. ■

Hélio-Corbeil : deux mois pour peaufiner le projet

Réuni lundi après-midi, le tribunal de commerce de Meaux a accordé un délai supplémentaire aux élus CGT pour qu'ils peaufinent le projet de reprise de l'imprimerie Hélio-Corbeil. Les juges prendront leur décision le 9 janvier 2011. Bruno Arasa et ses camarades ont donc deux mois devant eux pour négocier l'offre avec les administrateurs et boucler le financement de la Scop.

OURS Responsable de la publication : bureau de congrès - Rédaction : Responsable Jean Gersin - Jean-Pierre Ghiotto, Yvon Huet, Hugues Joscaud, Chrystelle Mahieu, Richard Wilf - Maquette : Coralie Druelle, Bruno Lanteri, Ounissa Aïdat - Révision correction : Michèle Marquis, Philippe Zirn, Catherine Heitzmann - Crédit photos : Jean-Michel Hiblot, Daniel Hommeau, Patrick Decreus - Imprimerie spéciale.





Le SPF au cœur de la raison solidaire

Le président du Secours populaire français intervient auprès du congrès à 12 h 20. Il remercie la Filpac CGT de l'avoir invité à son VII^e Congrès, qui le lui rend bien par une ovation chaleureuse de tous les délégués. Dans un contexte de crise aiguë où la survie devient un mode de vie en France comme ailleurs, le SPF est un point d'appui solidaire et actif incontournable. Preuves à l'appui par Julien Lauprêtre.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Après avoir accueilli 15 patrons qui voulaient s'informer de l'activité du SPF, je suis particulièrement heureux de vous rendre visite, moi qui fus en mon jeune temps syndiqué comme vous à la CGT. J'en profite pour saluer Bernard Thibault, votre secrétaire général. On peut résumer l'histoire du SPF à trois grandes étapes.

Issu du Secours rouge en 1936, il s'est d'abord appelé Secours populaire de France et des colonies. Il était constitué par des membres du PCF, de la SFIO, des radicaux de la Ligue des droits de l'homme.

En 1939, il a été dissous. Sous l'occupation, la moitié de ses membres ont été fusillés ou déportés, payant ainsi le prix fort de leur esprit de solidarité toujours vivant malgré la répression des forces d'occupation et de collaboration.

En 1945, le Secours populaire français a pris le nom et la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, avec un postulat, l'esprit d'indépendance, qui le caractérise, que ce soit pour déterminer ses orientations ou élire ses dirigeants, sans chef d'orchestre clandestin. C'est bien ce qui lui donne cette force d'action et d'intervention à la hauteur des défis qu'il se fixe dans une mission de solidarité sans répit.

Un exemple récent vérifie mes propos. Lors de la catastrophe du Japon, le SPF ayant été prévenu le matin à 7 h du matin a agi tout de suite, sans avoir besoin d'en référer à qui que ce soit d'autre que ses réseaux d'action solidaire qui se sont mis en mouvement dans l'urgence. Quand il s'agit de sauver de vie, le temps c'est important, et il ne faut pas le perdre. Dans notre pays si riche, la France, avec ses millions de pauvres, c'est le même principe qui est appliqué. Au Japon, une clinique a été vite opérationnelle, permettant aux médecins bénévoles de se mettre à la disposition de ceux qui avaient tout perdu. Les Japonais ont découvert ce qu'était une



structure bénévole, parce que chez eux ils ne connaissent que les fondations religieuses et philosophiques. Ainsi, une délégation de ces fondations sera présente au congrès du SPF qui aura lieu le mois prochain afin d'apprendre notre façon de pratiquer la solidarité.

Au SPF, on pratique la solidarité sans réclamer de mercis, dans une démarche bien différente de la charité. Parmi les bénévoles, voire nombre de dirigeants, un certain nombre ont bénéficié de l'aide du SPF quand ils étaient dans la difficulté et se sont intégrés à son activité. Le SPF aide mais n'assiste pas. Et cette aide doit toujours aboutir à une réaction contre la démission et l'abattement que la pauvreté provoque. Il est présent dans plus de 50 pays. Pour exemple, il a participé à la construction d'une usine de glace au Sri Lanka, pour aider les pêcheurs à reprendre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

En France, le SPF aide plus de deux millions de gens, notamment des travailleurs pauvres qui ne peuvent tenir avec leurs maigres ressources jusqu'à la fin du mois. Les jeunes générations sont particulièrement touchées, les familles monoparentales aussi.

Au congrès auront lieu, pour répondre à cette immense tâche, les Assises nationales de la solidarité de la jeunesse

auxquelles nous espérons avoir aussi le concours de nombreux jeunes bénévoles. Le SPF ne choisit pas ses pauvres. Elle peut autant aider des chauffeurs de taxi qui dorment dans leur voiture que des petits patrons qui se sont trouvés en faillite à cause de la crise.

Ceux qui font appel au SPF ne sont que la surface d'une misère bien plus grande et massive. Tous les pauvres ne viennent pas voir spontanément les structures d'aide du SPF. Quand un enfant sur trois ne peut pas partir en vacances, quand il faut mettre l'accent sur tous les scandales de l'injustice, le SPF se veut l'avocat des pauvres auprès des pouvoirs publics qu'il met devant leurs responsabilités.

Le SPF a aussi pris l'initiative de créer des cahiers de doléance, afin que la volonté de s'en sortir soit bien identifiée sur des demandes concrètes. Il lutte contre la stigmatisation des pauvres, les jeunes en particulier.

Le SPF développe une grande activité dans le monde entier. Ainsi, le travail effectué par le Comité du livre du Secours populaire est remarquable depuis bien longtemps dans ce domaine. Ainsi, un 2^e container a pu être envoyé à Haïti en grande partie grâce à lui.

Le SPF a initié le mouvement des Copains du monde. Ainsi, lors d'une initiative à Istanbul, des enfants turcs ont

collecté pour des enfants japonais. Des enfants japonais en ont fait de même pour les enfants turcs quand l'occasion s'est présentée. Le SPF encourage ce genre d'échange partout où c'est possible, de pays à pays, notamment au Sri Lanka, au Japon et à Haïti. Un centre de vacances a pu accueillir des enfants de Corée du Nord et de Corée du Sud.

A son prochain congrès, le SPF compte bien se mobiliser pour empêcher la communauté européenne de stopper son aide alimentaire. Quand on sait que, sur 90 millions de repas, 45 millions sont distribués grâce aux aides européennes, on imagine les dégâts d'une telle rétorsion. Un sursis a été obtenu, mais ça reste dans les tiroirs. Manger, dans notre pays, la France, devient un vrai problème pour de plus en plus de gens.

Le SPF s'intéresse aussi à l'accès au sport pour les plus démunis. Ainsi, il permettra à nombre d'entre eux d'assister aux JO de Londres. Des rencontres seront organisées avec des sportifs de haut niveau à Gravelines.

Une journée de collectage sera organisée avec des matches de football, moyennant une participation de 1 euro destinée aux actions du SPF, permettant de récolter environ 200 millions d'euros.

Une initiative, les Oubliés de la mer, permettra à des milliers d'enfants de découvrir les activités nautiques.

À Mulhouse, un jeune a dit un jour à un journaliste que, s'il avait appris à nager, c'était grâce à une initiative du Secours populaire. La tâche est immense et pourrait en désespérer certains.

Les résultats sont pourtant là, et bien là, à tous les niveaux, qui vérifient l'efficacité de cette lutte concrète que mènent les 82 000 bénévoles du Secours populaire.

Le SPF joue un rôle sociétal majeur dans notre société. Je remercie, en son nom, tous ceux qui, à la CGT, contribuent à son activité, laquelle n'aurait jamais pu atteindre une telle ampleur sans cette aide. ■



« Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents cégétistes »

« La soumission des États et des chefs de gouvernement aux agences de notation ne relève pas de la loi naturelle. »

« **M**erci tout d'abord de m'accorder cette opportunité pour m'adresser à vous, à l'occasion de votre congrès.

Il y aurait naturellement beaucoup de choses à dire sur le contexte dans lequel se tiennent vos travaux. J'ai vu que le rapport de Marc, en introduction de vos débats, l'avait largement abordé et à juste titre et je sais que beaucoup de vos interventions y font référence.

L'ensemble du mouvement syndical est confronté à une situation extraordinaire générée par une crise dont les racines, anciennes et profondes, se situent dans le type de développement défendu depuis plusieurs décennies en faveur d'un capitalisme de plus en plus outrancier.

Les conséquences, nous les mesurons tous chaque jour un peu plus. Cette crise du système économique actuel alimente d'énormes déséquilibres structurels, sociaux, économiques, écologiques à des échelles que nous n'avons jamais connues.

Pendant que l'organisation internationale du travail prédit qu'en poursuivant avec les mécanismes actuels c'est 60 % des travailleurs qui exer-

ceront leurs activités dans un cadre informel, c'est-à-dire sans Code du travail et sans système de protection sociale, parallèlement, les inégalités ne cessent de s'accroître entre ceux qui veulent vivre de leur travail et ceux qui accaparent une part des richesses sans cesse plus importante pour leur seul profit. Cette crise systémique alimente d'autres crises pour la démocratie et ce ne sont pas les travaux du G20 à Cannes ou les sommets européens qui viendront démentir ce constat; au contraire, ils en sont une des illustrations manifestes.

Jamais le mouvement syndical n'a été confronté à un contexte semblable, et il est donc tout à fait normal et je dirais même souhaitable que nos congrès d'organisation, comme celui d'aujourd'hui, soient des opportunités pour travailler ensemble sur l'analyse, sur la démarche et sur les objectifs du syndicat.

Votre Fédération, vos syndicats disposent d'une riche expérience constituant un bien précieux pour toute la CGT.

Quelques jours après notre dernier Comité confédéral national qui se tenait la semaine dernière, je crois



pouvoir vous dire qu'il y a, au niveau des directions de nos organisations, une grande lucidité à la fois sur les enjeux de cette période et une grande détermination à vouloir y faire face avec obstination.

Il y a aussi, je crois, une grande clairvoyance sur les responsabilités syndicales qui sont celles de la CGT, qui demeure l'épine dorsale du syndicalisme français.

Nous avons pris les décisions que vous connaissez déjà, prévues le 30 novembre 2011, en défense des services publics.

Pour la défense des emplois et de l'activité industrielle, avec des mobilisations organisées par régions.

Par la tenue, en janvier 2012, d'un grand meeting national en faveur de nos revendications en matière de retraite.

Demain vendredi 18 novembre, nous serons, nous la CGT, à l'initiative de propositions pour une mobilisation interprofessionnelle, lors de la rencontre intersyndicale permettant d'offrir un cadre de mobilisation pour combattre l'austérité, génératrice de récession en France comme en Europe.

Hier encore, le président de la République, dans un exercice qui se rode dans la perspective des présidentielles et qui consiste à détourner le débat des causes réelles de cette crise par un discours à la fois culpabilisateur et diviseur, a confirmé que

des pans entiers de l'économie sont attaqués.

On fait la chasse aux voleurs et aux fraudeurs ! Mais si seulement il nous présentait la liste des véritables voleurs ! Nous pourrions lui parler des entreprises qui ont plus de 22 milliards d'euros de créances impayées à la Sécurité sociale, des sous-déclarations d'accidents du travail et des maladies professionnelles par les employeurs qui amputent les comptes de la Sécu de 1 milliard d'euros chaque année.

Nous pourrions lui dire que les 1200 inspecteurs chargés du recouvrement de cotisations à la Sécu constatent que pour 63 % des entreprises contrôlées, il faut procéder à un redressement.

Nous pourrions lui parler de ces entreprises qui continuent d'étendre leurs activités en exploitant les travailleurs sans papiers.

Dans les propos d'hier, le plus important réside sans doute dans l'annonce que le chef de l'Etat s'inscrit ouvertement (une fois encore, me direz-vous) dans le sillage des revendications du Medef qui prône, au nom du coût du travail trop élevé en France, un transfert des cotisations de Sécurité sociale sur la TVA, qui serait qualifiée de sociale, pour faire poli, et une augmentation de la CSG.

En se référant au Conseil national de la Résistance, il prétend en fait



détruire les principes fondateurs de la Sécurité sociale.

Comme nos camarades grecs qui voient, entre autres, suspendre le principe pourtant constitutionnel des conventions collectives au nom de la crise.

Comme nos camarades portugais qui n'auraient plus de SMIC pour les mêmes raisons, les Roumains à qui l'on supprime leur Code du travail. Nous constatons que la crise offre un cadre idéal, une opportunité pour prétendre mettre en pièces des décennies de conquêtes sociales laborieusement acquises.

« La crise est une opportunité pour faire adopter des réformes que les pays n'accepteraient pas en d'autres circonstances », a déclaré Sarkozy à Strasbourg.

Tout cela n'est pas inéluctable, nous le savons tous ici, et plus largement dans la CGT. Tout cela est la conséquence de choix politiques. La soumission des Etats et des chefs de gouvernement aux agences de notation ne relève pas de la loi naturelle... Elle a été décidée et organisée.

La dépendance des entreprises à l'égard des principales multinationales qui font de la rentabilité financière leur seule boussole pour le pilotage, cette dépendance a été souhaitée et est aussi organisée.

Alors oui, comme vous cherchez à le faire dans vos secteurs professionnels, la CGT doit être porteuse d'alternatives. Déjà pour dire qu'il est faux de prétendre qu'il n'y a pas toujours qu'un seul choix qui s'impose en toute circonstance. Aussi pour faire progresser l'exigence de démocratie dans l'entreprise, dans le pays, dans les institutions internationales. Partout où se détermine l'avenir des femmes et des hommes.

Nous aurons, bien sûr, la prétention d'intervenir dans le débat public à l'occasion des échéances politiques de 2012. Nous le ferons légitimement à partir de notre statut de syndicat de salariés. Nous serons amenés à porter des exigences pour des changements structurels qui ne se résument pas à un changement de président de la République. Cela ne veut pas dire que nous encourageons à conserver le même président pour un autre mandat, mais je ne crois pas que cela soit un point qui fasse polémique dans les rangs de la CGT.

Nous devons faire face à ces immenses responsabilités avec les forces actuelles de la CGT. Elles sont en légère progression sur une tendance qui se renouvelle chaque année, c'est un bon point d'appui.



Dans nos échanges et nos réflexions stratégiques, nous devons aussi avoir conscience de la nécessité de développer nos forces syndiquées. C'est une condition incontournable pour accroître le rapport de forces en faveur des revendications.

Si vous m'autorisez l'expression, « tout le monde n'a pas la chance d'avoir eu un parent cégétiste ».

Notre potentiel de développement est immense, en témoignent nos résultats aux élections professionnelles, comme la force d'entraînement que nous représentons dans les mobilisations professionnelles ou territoriales, à l'image de ce que nous avons généré contre la loi sur les retraites. À ce propos, des camarades considèrent l'échec de la mobilisation sur les retraites, des salariés dont certains, il faut le dire, sont parfois restés immobiles, attendant de la CGT qu'elle résolve leur problème par délégation de pouvoir.

Soyons clairs, dès lors que la loi sur les retraites a été adoptée, personne ne peut prétendre qu'il y a là un succès. Nous avons fait néanmoins la démonstration que toute la force CGT avait largement contribué à mobiliser peut-être 10 millions de salariés qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé au mouvement unitaire. Notre campagne a contraint Nicolas Sarkozy à faire voter sa loi contre l'avis de 70 % de la population qui y était défavorable.

Il ne serait pas juste d'imputer à la CGT des responsabilités qui ne sont pas les siennes. Nous avons fait notre travail, et pour ce qui concerne les choix qui relèvent d'un Parlement composé en majorité à droite. Si la parole de la CGT avait été en son temps entendue par le monde du travail, peut-être les élus auraient-ils été différents ainsi que leurs votes.

Cette séquence de 2010 comme toutes les luttes actuelles qui se mènent au quotidien mettent en évidence le besoin de renforcement de la CGT. Plus de 39000 adhésions à la CGT, c'est déjà une bonne trajectoire. À cet égard, permettez-moi de considérer comme judicieux que votre document n'élude pas un constat posé et partagé dans toute la CGT : l'écart entre la représentation réelle de la Filpac CGT et le salariat tel qu'il existe effectivement constitue un handicap majeur.

J'y vois un prolongement nécessaire aux résolutions du 49^e Congrès qui invitent toutes les organisations de la CGT à procéder à un véritable diagnostic sur l'état des lieux, et surtout à faire bouger les lignes dans nos formes d'organisation, cela dans un seul objectif : avoir davantage de syndiqués dans les rangs de la CGT, qui soient autant d'acteurs dans les luttes professionnelles.

Que, là aussi, le sujet provoque le débat, non seulement c'est normal mais c'est aussi souhaitable.

Nous devons dans un même mouvement donner plus de force à nos campagnes de syndicalisation et faire bouger nos modes d'organisation interne qui eux aussi doivent concourir à ce que les salariés sans exception puissent avoir leur place dans la CGT.

Je reprendrai une formule déjà utilisée dans nos rangs : « Ce n'est pas aux salariés de s'adapter à la CGT, c'est à la CGT de s'adapter aux besoins revendicatifs des salariés, tels qu'ils sont, quelles que soient leurs entreprises ou leur catégorie professionnelle, ouvriers, techniciens, ingénieurs, cadres, employés, tous ont besoin de la CGT. »

C'est à vous, comme le font les camarades dans chacune des Fédérations, de conduire ce travail et de prendre les décisions, sachant que c'est aussi votre état d'esprit, que la nécessité de travailler ensemble entre plusieurs fédérations de la CGT s'impose.

Je suis convaincu que votre congrès participe à ce mouvement dont la CGT a besoin pour conforter sa place dans le syndicalisme français. Je suis convaincu que nous y trouverons des notions pour la préparation du 50^e Congrès de la CGT. Voilà, chers camarades, ce que je souhaitais vous livrer comme réflexions en espérant qu'elles vous apportent des éléments utiles pour nos ambitions de transformations sociales.

Vive la Filpac ! Vive la CGT ! » ■

presstalis
La proximité va plus loin

Passion
2011 Renforcez
votre **visibilité**

www.presstalis.fr





2^e résolution

Présentation de la journée

par Jean Gersin

Jean Gersin appelle à débattre dans la foulée de la soirée de mardi consacrée à l'avenir du papier entre mondialisation et numérique. Les tâches à réaliser sont importantes. Elles découlent des analyses que nous ne manquerons pas de faire de l'état des lieux.



Résultat des votes de la 1^{re} résolution :

18 403 exprimés

18 000 voix pour

403 abstentions

Aucun vote contre

La résolution est adoptée à 97,81 %

Edouard Schoene, délégué du Centre technique du papier à Grenoble

Le maître mot de notre secteur est : rassurer les marchés et garantir les profits. Il ne restera bientôt plus dans notre région que le musée de la papeterie. Il faut s'emparer du développement économique de la filière bois. Il faut à la fois développer le support papier et le support numérique. La crise de la presse n'est pas inéluctable. Il faut saisir les potentialités du développement technologique. Il ne faut pas opposer l'avenir du papier et celui du numérique. Cela passe par la capacité de notre pays à porter la recherche.

Cyrille Fournet, Sopal Dax, groupe Gascogne

Le papier a un grand avenir dans l'emballage. En recherche et développement, cela marche bien. Tous les clients demandent des produits recyclables.

Romain Altmann, « le Monde »

Depuis trois ans, les dossiers sur le numérique se sont multipliés. Cela bouscule nos métiers. Premier constat : les employeurs ont décidé d'agir unilatéralement sur le sujet. Il ne faut pas refuser toute évolution, mais le tout-numérique est un leurre. Il y a un impact direct sur l'informa-

tion : la dictature du live. Or, l'information ne peut se limiter au factuel. Le numérique n'est pas encore un modèle économique viable. Après l'éradication des ouvriers du Livre, les patrons s'attaqueront aux journalistes. On doit apporter une perspective aux salariés. On veut ouvrir les portes d'une négociation sur le numérique, sur le plurimédia. Dans ce sens, une minute de discussion a été signée entre le Comité inter CGT et le SPQN le 24 octobre dernier. On veut un accord de branche et la labellisation de l'info sur le web. Le travail de la Fédération sur les sièges éditoriaux est encore insuffisant.

Jean Gersin

On n'est ni dans le pronostic ni dans la prophétie. Il y a une idéologie patronale qui dit que le papier est mort et qu'il n'y a pas de place pour nous dans le numérique.

Leur idée est de dire : les archaïques, ce sont ceux du papier ; les nouveaux, ce sont ceux du numérique. On a donc deux chantiers à mener. Ce n'est pas l'opposition des modernes et des anciens.

Marc Peyrade

Le but de résolution n° 2 est de combattre la sinistrose en la transformant en bataille revendicative, sûrs de notre bon droit et de nos argumentations.

Philippe Chardon, CBS Outdoor

On démonte beaucoup de panneaux d'affichage. Par exemple, dans les gares, c'est le numérique qui prime. Il va falloir monter au créneau un peu plus au ministère. On change d'ère au niveau de la communication extérieure. Il faut se préparer pour la bataille et travailler sur le sujet car il y a beaucoup d'emplois en jeu.



Jean-François Ropert, SGLCE

Aujourd'hui, la presse d'information n'a pas trouvé son modèle économique. La société de l'information s'est transmutée en société de la communication. Cela délaisse la culture du pourquoi pour la culture du fait. La question que l'on doit se poser est celle du contenu.

Pascal Fiatte, « L'Est républicain »

Le modèle économique, ils l'ont trouvé. C'est celui de groupes de traitement de l'information. Si on est aujourd'hui dans cette situation, c'est leur responsabilité. On doit traiter le sujet tous types de presse confondus, dans une commission émanant du CEN.

Pierre Trenti, Munjo Arches

Dans le domaine du papier, on a un savoir-faire mondialement connu, notamment dans les papiers spéciaux et difficiles à fabriquer. Il y a un pan énorme de l'industrie papetière qui doit se développer. 1 % seu-

lement est consacré à la recherche et à l'innovation. Il en faut plus. Le papier a encore de beaux jours devant lui. On a les moyens de relever le défi.

Jérôme Reuille, « la Dépêche du Midi »

Il faut aussi parler de la piraterie numérique. Tous les jours, on peut avoir le journal gratuit sur Internet. Comment faire pour récupérer des droits d'auteur et sur l'édition ? Hadopi n'est certainement pas la solution.

Damien Dhont, « la Voix du Nord »

La direction a un modèle économique avec les newsrooms. Elle veut dépeupler les agences locales et réorienter les journalistes dans des métiers d'animation de « chat », de gestionnaire de réseaux sociaux. On met en péril le titre par l'appauvrissement de son contenu. Cela concerne aussi la publicité. On peut envisager des passerelles vers les nouveaux métiers du numérique. Il faut une négociation de branche.

François Vida, « l'Equipe »

Le numérique s'est mis en place dans toutes les rédactions mais la question des droits d'auteur n'est pas réglée. On a une bataille syndicale à mener, jusqu'aux tribunaux si nécessaire, pour faire valoir les droits d'auteur.

Michel Daleigre, « Centre Presse », « la Montagne »

Dans la même entreprise, on se retrouve avec différents statuts pour un même métier. Les patrons veulent troquer de l'impression à Paris contre de la distribution de la presse nationale en région.

Sandrine Debenath, « l'Alsace »

Pour nous, le print et le web sont complémentaires. Ce dernier est géré par les informaticiens du Crédit mutuel. Les fusions et les mutualisations sont inévitables. On doit les accompagner. On doit avoir un réel groupe de travail entre les titres du groupe pour faire un état des lieux et un plan d'action. On doit faire vivre

concrètement la Filpac du papier et du numérique.

Pascal Cornou, Glatfelter Scaër

On a vu que les derniers mouvements sociaux sur les retraites n'ont servi à rien. Comment peut-on faire pression sur les patrons ? Tout se met en place sans que l'on arrive à le freiner.

Anne De Haro, WK France

Je suis triste de constater que l'on néglige l'axe de l'égalité professionnelle. Il y a 25 % d'adhérentes à la Filpac et 12 % de déléguées au congrès. On ne peut que s'améliorer. 47 % des salariés sont des femmes en France. L'égalité peut amener des personnes à se syndiquer et à rester au syndicat. Le besoin d'égalité revient en France. Egalité hommes/femmes, égalité de traitement, reconnaissance du travail. Je vous propose de constituer un groupe de travail sur le sujet, un dispositif spécial pour les actions syndicales et des rubriques sur l'égalité dans les publications de la Filpac. ■



Débat ouvert avant la clôture

Marc Peyrade introduit le débat sur la quatrième résolution en reprenant l'expression de Bernard Thibault : « faire bouger les lignes ». Il décrit la volonté de la Fédération de travailler à partir des territoires, avec d'autres fédérations, d'expérimenter de nouvelles structures.

Bruno Arasa, Hélio-Corbeil

Cette boîte a connu de multiples plans sociaux. Le groupe Quebecor est passé de 17 entreprises dont 3 ont réussi à rebondir à l'extérieur du groupe. C'est l'existence du secteur du travailleur lourd qui est en jeu. A partir de 2006, nous travaillons sur un projet industriel autour de la logique de filière (imprimerie/finition/distribution). Nous bloquons sur la séparation travailleur-presse. Après une période de discussions avec le SIP-CGT, nous avons pu dépasser le cadre étroit de notre culture syndicale et envisager la construction d'une Scop. Il faudrait que la Fédération aide à la construction d'une vision plus globale économique et industrielle, favorisant les synergies. Bruno déplore l'absence de propositions concrètes pour travailler dans les territoires avec les UD et les UL.

Et, dans cette logique, quelle redéfinition des champs fédéraux ?

David Jourdan, délégué syndical d'Etai, à Antony

Il nous fait part de son expérience dans une société de la presse magazine de 400 salariés. 25 % des salariés présentent des signes de dépression. Quand nous avons voulu créer une section syndicale, la situation était désespérée : des représentants vendus à la direction, une syndicalisation nulle, un DS CGT qui venait d'être licencié. Nous étions une poignée, issus du SNJ-CGT, d'Info'Com-CGT, des cadres CGT, de l'Unsa, et des non-syndiqués. Nous avons fait le choix de nous regrouper dans une section Info'Com-CGT. En juin 2011, aux élections notre liste réalise 52 % des voix. Aujourd'hui, nous avons une lettre électronique en-

voyée à 240 salariés. Nous proposons un accompagnement à tous les salariés et pas seulement aux syndiqués.

Mourad Kenzari, MOP de Vitrolles

Il informe que, après une réunion à Paris de tous les délégués des centres d'impression, les Editions directes et le groupe Ricobono nous annonçaient leur volonté de quitter l'imprimerie pour changer de format. Nous les avons forcés à respecter les règles de la profession et du syndicalisme Filpac.

Anne Hébrard, Syndicat des correcteurs

Elle constate avec la Fédération que les espaces de négociations paritaires sont réduits aujourd'hui à peu de chagrin. Il appuie le rapport fédéral qui insiste sur l'autonomie

du mouvement syndical vis-à-vis des appareils politiques. Pour construire un syndicalisme de transformation sociale, il nous faut dépasser des obstacles structurels, favoriser plus de solidarité, tenir la revendication par les deux bouts, l'immédiateté et l'espérance. La survie syndicale de la CGT dépend de la reprise de l'offensive sociale.

Anne de Haro, UFICT

Il réaffirme la nécessité d'une organisation spécifique des cadres. Soulignant l'existence de deux UFICT au sein de la Filpac, elle émet le vœu de les réunir. Elle souhaite également que le syndicat puisse être un lieu d'information, de débats et d'émancipation, offrant aux salariés de penser et d'agir autrement. Elle déplore les méthodes du « lean management » tenant en deux formules « faire plus avec moins » et « faire mieux avec tous ». Elle encourage à mener une réflexion sur un management alternatif.

Maurice Lecomte, UCR

Il intervient rapidement pour signaler que, dans le document, il



manque un passage sur la continuité syndicale et le travail revendicatif des retraités.

Patrick Bertin, Stracel

Le problème de l'existence de plusieurs bases syndicales dans une même société qui ne communiquent pas entre elles. Souvent, les équipes ne font pas remonter l'information sur le travail engagé. Il souligne la nécessité d'aider les structures en difficulté. Surtout, il tient à affirmer que le syndicalisme doit rompre avec une certaine forme d'assistantat.

Marc Norguez, SGLCE

Il commence son intervention en insistant sur le fait qu'un congrès est un moment où il faut savoir tous se retrouver et pour cela avoir la volonté d'avancer ensemble. Malgré un vote favorable pour les trois premières résolutions, le SGLCE ne votera pas la quatrième. Il le justifie par un manque de confiance sur deux points : la nécessité de débattre même avec des oppositions ; et surtout il convient de dépasser le dire pour le faire. Mais il confirme sa confiance dans la Fédération.

Gérard Le Tréguilly, SIP-CGT

Il évoque la notion de filière exposée dans le document d'orientation, notamment pour ce qui le concerne : l'imprimerie. Il insiste sur le fait que les frontières ont déjà explosé entre

la presse et le labeur. Les lieux du paritarisme sont mis à mal. Il faut éviter que les imprimeries soient mises en concurrence entre elles. Attendre que le copain meure pour récupérer sa charge de travail est suicidaire, énonce-t-il fermement. Il croit en l'urgence d'une table ronde rassemblant tous les acteurs CGT de la filière pour évaluer la situation région par région.

Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT

D'abord je voudrais dire que si je suis au SNJ-CGT, c'est pour la CGT. Comme l'a dit Marc Norguez, ici, je suis en famille.

Je partage beaucoup d'analyses de votre document d'orientation. Il manque peut-être la relation du travail commun, je pense aux repères revendicatifs sur la question de l'indépendance de la presse.

Demeure néanmoins un sentiment de malaise : la syndicalisation en presse aurait commencé en 2006 avec la Filpac et Info'Com-CGT. Dois-je rappeler l'histoire ? 1918 : création du SNJ ; 1938 : création du SNJ CGT ; 1945 : réunification autour de la CGT avant que la guerre froide ne fasse exploser l'unité. Le SNJ-CGT c'est le 2e syndicat de journalistes à la commission de la carte. Deux listes CGT aux DNA, à Sud-Ouest, ce n'est pas un progrès, ce n'est pas un déploiement. Pourtant les exemples

auraient été nombreux de travail commun.

Jean-Philippe Maréchal, SGLCE

Il entend préciser la notion de filière pour en définir le périmètre. Mais, quel que soit le mode d'organisation, nous devons coordonner l'activité de nos syndicats. Eviter absolument toutes les tentatives de mise sous tutelle, comme l'a peut-être vécu le labeur. Et surtout, prendre en compte toute la diversité qui existe parmi les travailleurs du papier et de l'industrie graphique.

Marc Peyrade

Il rebondit sur les propos d'Emmanuel Vire. Cette résolution traduit un engagement d'ouverture, de dialogue et de travail avec l'ensemble de la CGT et de ses structures. Mais on ne veut pas que cela soit un débat de combinaisons qui ne tienne pas compte de la réalité du terrain. C'est une modification profonde de nos méthodes de travail. Pas de polémiques, construisons de véritables rassemblements.

Daniel Muller, UFR de Mulhouse

Il s'interroge sur le positionnement de la Fédération dans une CGT plus ouverte aux territoires, dans la lignée des décisions du 50^e Congrès. « Sommes-nous clairs sur les objectifs ? »

Mario Ciona, SILPAC Bordeaux

Il approuve la résolution car elle n'impose aucun carcan pour travailler. Il attire l'attention sur le gisement syndical qui existe dans les petites et très petites entreprises où il n'y a aucune concurrence syndicale. Soutien et accompagnement permettent d'aller à la syndicalisation, comme on peut le vérifier dans la région.

Laurent Gaboriau, UGICT

Il affirme que la question du travail avec l'explosion des risques psychosociaux est centrale lors des débats dans les entreprises. Notre mobilisation pendant le mouvement des retraites a crédibilisé la CGT parmi les cadres.

Il aurait souhaité que ce congrès donne des outils plus concrets pour aller vers les salariés. Quand la CGT est capable de se rassembler, les succès sont au rendez-vous. Les ingénieurs, cadres et techniciens se sentent bien dans la Fédération mais ont du mal à s'emparer de ce document d'orientation. Nous serons donc très attentifs au travail que la Fédération impulsera pour rassembler les salariés.

Pierre Trenti, Munjo Arches

Il expose les problèmes que rencontre le collectif papier des Vosges et son projet d'usine de cellulose. Dans la filière bois s'est développée l'utilisation de rondins pour l'énergie. De grandes collectivités comme Epinal utilisent le bois pour chauffer les bâtiments communaux. Quels sont les contours de la filière, bois ou énergie ?

Il y a des zones d'ombre pour définir cette notion.

Michel Fourment, Fibre Excellence à Saint-Gaudens

Il exprime sa colère qu'on laisse partir nos industries, qui en Chine, qui en Amérique. Il le dit au secrétaire général, maintenant il faut du concret, arrêter d'accompagner le mouvement, le stopper. Il exprime la nécessité de mieux représenter les femmes « ça, ça changera la vie ».

Gérard Pitocchi, «Nice-Matin»

Il approuve l'intervention du camarade de Bordeaux. Il faut travailler avec les UI et les UD vers les salariés des petites entreprises. Il remarque également que dans la presse, le carton, le papier, on est majoritaire, mais souvent les autres organisations syndicales valorisent mieux que nous des résultats bien inférieurs. ■



Le congrès en images



Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une assurance basée sur la solidarité, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat Solidarité vie syndicale.

La solidarité avant tout

Pour couvrir au mieux les syndiqués actifs, retraités ou privés d'emploi, la Macif a bâti une assurance "dommages corporels" agissant en cas d'accident dans le cadre d'un mandat ou d'une mission, d'un stage de formation syndicale ou plus généralement lors de toute participation à la vie de l'organisation.

Solidarité vie syndicale protège aujourd'hui la quasi-totalité des syndiqués, à titre individuel et de façon automatique.

"La solidarité est la clé de voûte du contrat, affirme Pierre Cantin, de la Direction des Partenariats à la Macif. Tout le monde bénéficie des mêmes garanties et nous travaillons sans cesse pour améliorer nos prestations. Depuis sa création, le contrat a permis d'indemniser plusieurs dizaines de décès et de nombreuses infirmités. A chaque fois, nous avons veillé à ne jamais laisser personne démunie, quelle que soit la gravité du sinistre. Dans une société où le statut du bénévole et du militant sont quasi inexistantes, une couverture efficace est une nécessité."

Les grandes lignes du contrat*

Pour vos dommages corporels suite à un accident au cours de la vie syndicale

• En cas de décès :

Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

• En cas d'incapacité permanente :

Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

• Aide à l'enfant :

Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

• Perte de salaires ou revenus :

90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

Une assurance responsabilité civile et défense-recours, en plus :

Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération :
tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

Sans oublier l'assistance aux militants

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraites du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007

Vous souhaitez en savoir plus ? partenariat@macif.fr

Professionnels de la **presse**, à vos côtés tout au long de la vie

- Retraite complémentaire
- Assurance de personnes : prévoyance et santé
- Action sociale et prévention
- Médical
- Services aux professions



pour +
d'infos :

0 811 65 50 50

Prix d'un appel local

www.audiens.org



Steve Beneteau : une mise en garde contre les prédateurs

En 2004, Philippe Hersant vend une partie de son empire de presse pour 1 milliard d'euros grâce auquel il s'installe en Suisse. Son groupe GHM s'endette (rachat de la Comareg, *la Provence*, *Nice-Matin*, etc.) dans des opérations qui culminent à des sommets d'incompétence. Il y a quelques jours, il annonçait la liquidation de Comareg et Hebdoprint : 1 650 emplois supprimés ! Philippe, le Suisse, pourrait s'allier avec Rossel, le Belge, pour éviter la grande braderie du groupe. « *Le programme du CNR ne dit-il pas qu'il faut mettre la presse à l'abri des puissances financières et étrangères ?* », s'interroge Steve Beneteau, de *Paris Normandie*.

Steve Beneteau, c'est d'abord un physique, une gueule comme on dit, un look de bassiste de black metal adouci d'un regard studieux de prof de LEP.

Quand on vient de la DDASS, on n'a pas forcément le profil « grandes écoles ». Dans son Alsace natale, on le place dans un centre de cuisine. Steve ne veut pas. Quand Steve dit non, on l'écoute. Lors d'une visite, il



découvre un atelier de montage : « *le banc, les tables lumineuses, j'ai eu un flash.* »

Steve n'a pas 18 ans, il a du temps à rattraper sur la vie, c'est un homme pressé : CAP en deux ans au lieu de trois, deux ans au lieu de quatre à

d'Alembert, à Paris, pour être MIC (monteur-intégrateur-copiste) et, au hasard d'une rencontre amoureuse qui le conduit à Rouen, il entre en 1991 à *Paris Normandie*. Il parcourt tous les postes de la chaîne graphique, devient rapidement délégué

syndical du titre, puis secrétaire général de la Silpac de Rouen, du Havre et de sa région.

A 40 ans, il est le dernier fleuron d'une famille de leaders syndicaux, vivace dans cette terre normande, depuis la création de la chambre typographique de Rouen, en 1873.

Et, cette famille-là, elle n'a qu'un vague rapport physiologique avec celle de Philippe Hersant et de ses associés. « *Lors d'une réunion, le jour où il a mis 1 650 personnes à la rue à la Comareg, il s'apitoyait sur le sort d'un directeur, démissionnaire de Nice-Matin* », confie-t-il, évoquant le PDG de GHM, D. Bertrand, entre surprise et écœurement. « *C'est un genre particulier, des prédateurs...* » A *Paris Normandie*, si l'on sait la contagion possible, les salariés sont organisés derrière l'équipe syndicale. Steve Beneteau a, un jour, prévenu « *[...] n'espérez pas traiter l'emploi dans la presse payante comme vous l'avez traité dans la presse gratuite.* » Il mime son intervention, doigt tendu, sa voix résonne encore de la tension du moment. A leur place, on y réfléchirait aussi. ■

Patrick Bertin : les salariés doivent être les décideurs

Un lieu, un outil, un savoir-faire, des clients... « On a tous les atouts et, pourtant, ils veulent nous vendre. » Passé la surprise, Patrick Bertin, délégué syndical de Stracel, a pris le taureau par les cornes. Pas question que l'usine strasbourgeoise passe dans la trappe de l'histoire ! Même si son propriétaire, le papetier finlandais UPM, souhaite sacrifier sur l'autel du profit le site qui produit chaque année 250 000 tonnes de papier couché pour la presse magazine.

« On s'attendait à un mauvais coup mais pas à une vente », déclare le conducteur de ligne d'emballage de 49 ans, taillé comme un épica. Certes, l'entreprise avait eu un plan social tous les ans depuis 2006, mais en 2010 elle avait bénéficié d'un appointement fluvial. Un équipement

de 5,3 millions d'euros financé pour moitié par de l'argent public. Mais UPM en veut plus. La multinationale souhaite à présent que l'Etat et l'Europe financent la moitié des 400 000 millions d'euros nécessaires à la création d'une bioraffinerie fonctionnant avec des déchets forestiers.

« Nous interprétons la position d'UPM comme un chantage à l'emploi. Où ils obtiennent les aides, où ils s'en vont », commente Patrick Bertin. « L'usine Stracel est viable économiquement. » Si elle devait disparaître, outre les 260 emplois du site, 1 500 emplois induits dans la filière forestière et les transports seraient menacés. « L'impact économique serait désastreux pour la région. »

Alors Patrick Bertin et ses copains ont pris leur bâton de pèlerin pour mettre dans le coup les élus alsaciens.



« *Le monde du papier est très dur. Il y règne un capitalisme sauvage. Il faut avoir une volonté de fer pour le contrer.* »

« Ils ont bien trouvé des solutions pour General Motors. » L'équipe syndicale a aussi lancé un droit d'alerte au CE et au CCE, et elle communique beaucoup auprès les salariés. « Au

aujourd'hui, un syndicaliste doit être à la fois technicien, économiste, juriste et même assistante sociale. » Son credo tient en trois mots : espérance, justice et solidarité. ■



IL Y A AUTANT D'INFORMATIONS
DANS UN JOURNAL GRATUIT QUE
DANS UN ROULEAU DE PQ.



"L'HUMANITÉ ÉTAIT LE SEUL
QUOTIDIEN QUI ÉTAIT CONTRE
LA CONSTITUTION
EUROPÉENNE"



UN PAYSAN TOUCHE
DES SUBVENTIONS
POUR PRODUIRE DES
PATATES, POURQUOI
PAS UN JOUR-
NALISTE?



BEUH...
ÉCRIRE SUR
UNE PATATE,
C'EST PAS
PRATIQUE



NON, LA PRESSE PAYANTE
NE VA PAS DISPARAÎTRE!

LE JOURNALISTE PAYÉ
DISPARAÎTRA
D'ABORD...

